

**LA SITUATION ECONOMIQUE ET DE L'EMPLOI**  
**EN BASSE-NORMANDIE**  
**AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2015**

**RAPPORT**

**présenté au Conseil Economique, Social et Environnemental Régional**

**de Basse-Normandie**

**par Régine TOCQUET**

**Avril 2015**



# SOMMAIRE

INTRODUCTION .....	1
I. LA POPULATION BAS-NORMANDE AU 1 <sup>ER</sup> JANVIER 2014.....	3
II. LA SITUATION ECONOMIQUE PAR GRANDS SECTEURS .....	5
II.1. LES DONNEES GENERALES SUR LA SITUATION REGIONALE .....	5
II.1.1. L'évolution du Produit Intérieur Brut .....	5
II.1.2. L'évolution des salaires.....	6
II.1.3. Revenu fiscal, Revenu Disponible Brut (RDB) et niveau de vie des Bas-Normands .....	7
II.2. L'EVOLUTION DES GRANDS SECTEURS ECONOMIQUES .....	9
II.2.1. L'agriculture .....	9
II.2.2. Pêche et conchyliculture .....	13
II.2.3. Les transports maritimes .....	13
II.2.4. Le trafic aéroportuaire bas-normand .....	16
II.2.5. L'évolution globale du secteur industriel .....	17
II.2.6. L'artisanat .....	18
II.2.7. Le bâtiment .....	18
II.2.8. Les travaux publics.....	21
II.2.9. Le tourisme.....	22
II.2.10. Les services.....	25
II.3. LES GRANDS PARAMETRES D'APPRECIATION DE LA VITALITE ECONOMIQUE REGIONALE ...	29
II.3.1. La fréquentation de l'A88 .....	29
II.3.2. Le commerce extérieur bas-normand .....	29
II.3.3. Le bilan d'activité de la Banque Publique d'Investissement (BPI) .....	30
II.3.4. La création d'entreprises .....	31
II.3.5. Les défaillances d'entreprises .....	32
II.3.6. La consommation d'énergie et la production d'énergies renouvelables en Basse-Normandie .....	33
II.3.7. Evolution des encours bancaires en Basse-Normandie.....	35
II.3.8. Les investissements étrangers en Basse-Normandie .....	36
III. L'EMPLOI ET LE CHOMAGE EN BASSE-NORMANDIE .....	39
III.1. L'EVOLUTION DE L'EMPLOI .....	39
III.1.1. L'évolution de l'emploi salarié en 2014.....	40
III.1.2. L'emploi public en Basse-Normandie .....	41
III.1.3. l'emploi dans l'économie sociale et solidaire.....	42
III.2. LE TRAVAIL INTERIMAIRE.....	43
III.3. L'ACTIVITE PARTIELLE.....	44
III.4. LE CHOMAGE ET LA DEMANDE D'EMPLOI.....	45
III.4.1. La situation du chômage par zones d'emploi .....	47
III.4.2. Les évolutions de la demande d'emploi dans les régions françaises .....	49
III.4.3. L'analyse structurelle du chômage en Basse-Normandie .....	50
III.5. LES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS EN 2014 .....	53
III.6. L'OFFRE D'EMPLOIS .....	54
III.7. L'ACTION DES POUVOIRS PUBLICS CONTRE LE CHOMAGE.....	54
IV. PROBLEMATIQUES ET EVENEMENTS SOCIO-ECONOMIQUES DE LA BASSE-NORMANDIE EN 2014 .....	57
IV.1. LE 70EME ANNIVERSAIRE DU DEBARQUEMENT ET LES JEUX EQUESTRES MONDIAUX .....	57
IV.2. LES COMMUNICATIONS.....	57
IV.3. ECONOMIE .....	58
IV.4. INSTITUTIONNEL.....	59

V.	LES INTERVENTIONS DES POUVOIRS PUBLICS EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE REGIONAL .....	61
V.1.	LES AIDES DU CONSEIL REGIONAL EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE .....	61
V.2.	LES BUDGETS DE LA REGION ET DES DEPARTEMENTS .....	61

## INTRODUCTION

Depuis 2008, la conjoncture économique et donc sociale est marquée par des difficultés profondes et une morosité certaine. L'année 2014 n'a en cela été guère différente des précédentes. Un rapide tour d'horizon des événements et des évolutions observés au niveau macro-économique vient confirmer cette assertion. D'une façon générale, il a pu être observé au cours de l'année 2014 à la fois un ralentissement de la croissance mondiale, certes avec des exceptions, une confirmation de l'atonie économique dans laquelle la zone euro est placée, la mise en œuvre de politiques monétaires volontaristes mais dont les résultats ne se font pas encore sentir avec, de surcroît au niveau français, un contexte budgétaire des plus contraints.

On a ainsi noté au niveau mondial que la reprise après la crise de 2007/2008 n'a jamais atteint les niveaux observés après celles de 1975, 1980, 1992 et 2001. Consécutivement, le « manque à produire » sur la période 2008-2014 a-t-il été estimé à plus de 6 000 milliards de dollars. Il faut aussi souligner que l'endettement n'a cessé de croître dépassant toutes dettes confondues 200 % du PIB mondial et que les taux de croissance ont pratiquement partout (sauf aux Etats-Unis) été en baisse. A ces facteurs peu favorables, il faut ajouter une baisse de l'inflation telle que le risque de déflation ne peut être écarté.

Affectée par ces paramètres globalement préoccupants, la France affiche pour sa part une faiblesse du secteur de la construction (moins de 300 000 logements mis en chantiers en 2014, l'un des niveaux les plus bas jamais constatés), une durée d'utilisation des équipements (notamment industriels) suffisamment faible pour inciter à ne pas investir, des finances publiques caractérisées par une poursuite de la hausse du déficit et, plus généralement, une perte de confiance qui affecte la plupart des acteurs économiques, qu'ils soient ménages, associations ou entreprises.

Bien évidemment, cette évocation de la situation économique témoigne de la difficulté à tracer des perspectives positives. Toutefois, la chute des cours du pétrole (division par deux en 9 mois du prix du baril de 80 dollars à environ 40 dollars<sup>1</sup>), des taux de change euro/dollar plus favorables à la monnaie européenne et des politiques monétaires volontaristes pourraient se révéler profitables pour les économies communautaires. C'est d'autant plus indispensable que les indices d'activité de la production industrielle demeurent de 15 points plus bas que le niveau observé avant 2008.

Dans cet environnement morose, la Basse-Normandie a affiché pour l'année 2014 des indicateurs dont les valeurs et l'orientation ont été également préoccupantes. Il en va ainsi du chômage, des défaillances d'entreprises, de l'investissement dans la plupart des secteurs économiques, de la construction, du nombre de bénéficiaires du RSA... Toutefois, le dernier trimestre 2014 s'est distingué par une amélioration de paramètres comme l'emploi salarié marchand, l'emploi intérimaire, la création d'entreprises et le nombre de logements autorisés.

---

<sup>1</sup> Prix observé en fin d'année 2014.

Par ailleurs, la perspective d'une fusion dès 2016 entre la Basse et la Haute-Normandie constitue un événement à certains égards contracyclique. En s'unissant, les deux régions normandes peuvent, si elles s'en donnent les moyens et en témoignent la volonté, favoriser la constitution d'axes forts dans des domaines aussi variés que l'économie portuaire, l'agroalimentaire, l'énergie, la recherche et l'innovation... et déterminer ainsi la mise en place de politiques de développement susceptibles de porter leurs fruits et de donner à la Normandie un nouvel essor.

## I. LA POPULATION BAS-NORMANDE AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2014

Exprimée en données provisoires, la population bas-normande s'élevait selon l'INSEE au 1<sup>er</sup> janvier 2014 à 1 478 211 habitants, en très légère diminution de 0,07 % par rapport à l'année précédente. Il s'agit toutefois de données provisoires. Le tableau ci-après propose une vision synthétique de la démographie régionale. Comme ces quelques informations statistiques le montrent, l'augmentation de la population régionale marque le pas. Avec donc une légère diminution (0,07 %) alors que la France continue de voir sa population croître (+ 0,42 %), la Basse-Normandie subit les conséquences d'un vieillissement désormais patent et d'un solde migratoire négatif affectant les populations jeunes, autrement dit celles en âge d'influencer le solde naturel.

	Population totale	Evolution 2013/2014	Moins de 20 ans	De 20 à 59 ans	60 ans et +
Calvados	690 836	+ 0,28 %	24,5 %	49,9 %	25,6 %
Manche	499 860	- 0,22 %	22,9 %	47,9 %	29,2 %
Orne	287 515	- 0,65 %	23,1 %	46,8 %	30,1 %
<b>Basse-Normandie</b>	<b>1 478 211</b>	<b>- 0,07 %</b>	<b>23,7 %</b>	<b>48,6 %</b>	<b>27,7 %</b>

Tableau n° 1 : La démographie bas-normande au 1<sup>er</sup> janvier 2014

Source : INSEE (données provisoires)

Alors qu'en 2013, seul le département de l'Orne avait connu une diminution du nombre de ses habitants, il est désormais rejoint dans cette situation par celui de la Manche. De la sorte, ces deux départements ont connu en 2013 respectivement une baisse de 0,22 % et de 0,65 % de leur population.

En se plaçant sur un pas de temps plus étendu, en l'occurrence sur une décennie (2004-2014), le taux de variation décennale a été de + 2,4 % pour la Basse-Normandie tandis que dans le même temps la population française métropolitaine croissait de 8,5 %. Il faut ici rappeler que la région a entamé dès 1975 un lent déclin de sa démographie. A cette date, son taux annuel moyen d'évolution de la population était de 0,5 %, égal à celui observé en France. Si le taux français est demeuré à peu de chose près globalement stable, celui de la Basse-Normandie, sur la période en cause, a été divisé par plus de deux.

Le taux de natalité en 2013 en Basse-Normandie s'est établi à 10,5 ‰ (11,1 ‰ en 2011) contre 12,3 ‰ en France. Le taux de natalité décroît plus rapidement en Basse-Normandie qu'en France. Concernant la mortalité, la Basse-Normandie affiche un taux de 10,2 ‰ (9,0 ‰ en 2011) en augmentation et supérieur à celui constaté en France (8,6 ‰).

Le taux de fécondité régional est légèrement inférieur à celui comptabilisé en France, soit 1,91 contre 1,99. Toutefois, il évolue plus nettement à la baisse qu'en France (- 0,08 point en 2 ans contre - 0,02 point pour la France). Les taux de fécondité sont très distincts entre le Calvados (1,85) et les départements de la Manche (2,01) et de l'Orne (1,98).

Il est également intéressant de procéder à des comparaisons interrégionales, notamment avec les régions voisines de la Basse-Normandie. Le tableau ci-après rassemble des informations démographiques relatives au taux annuel moyen de croissance pour la période 2007-2012 et opère une distinction entre les évolutions dues au solde naturel et celles dues au solde migratoire. On y perçoit la vitalité démographique des Pays de la Loire et de la Bretagne avec des taux annuels trois à quatre fois supérieurs à ceux comptabilisés en Basse-Normandie. Les données relatives au solde migratoire, exprimant l'attractivité relative des régions, mettent en évidence l'importance des flux de population attirés par les régions précédemment citées.

2007-2012	Taux de variation annuel moyen		
	Total	Dû au solde naturel	Dû au solde migratoire
France de province	+ 0,5 %	+ 0,3 %	+ 0,2 %
Bretagne	+ 0,7 %	+ 0,2 %	+ 0,5 %
Pays de la Loire	+ 0,8 %	+ 0,4 %	+ 0,4 %
Haute-Normandie	+ 0,3 %	+ 0,4 %	- 0,1 %
<b>Basse-Normandie</b>	<b>+ 0,2 %</b>	<b>+ 0,2 %</b>	<b>0,0 %</b>

Tableau n° 2 : Evolution de la population entre 2007 et 2012  
exprimée en termes de taux de variation annuel moyen

Source : INSEE



## II. LA SITUATION ECONOMIQUE PAR GRANDS SECTEURS

### II.1. LES DONNEES GENERALES SUR LA SITUATION REGIONALE

#### II.1.1. L'EVOLUTION DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

Les données disponibles à la date de rédaction de ce document, fournies par l'INSEE, ne concernent que l'année 2013 et ne sont que d'ordre provisoire. Le PIB de la Basse-Normandie<sup>2</sup> a ainsi été estimé à 38 909 millions d'euros, en augmentation par rapport à 2012 de 0,67 %, résultat médiocre témoignant bien des difficultés économiques actuellement rencontrées. On observera que son augmentation a été légèrement inférieure à celle enregistrée durant la même période au niveau national (+ 1,00 %).

PIB	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013 (1)
PIB total (en millions d'euros)	35 681	36 343	33 461	34 400	36 370	38 649	38 909
PIB par habitant (en euros)	24 142	24 536	22 729	23 309	24 597	26 157	26 324
PIB par emploi (en euros)	59 768	62 518	57 668	59 201	63 431	67 003	67 868

(1) En données provisoires

Tableau n° 3 : L'évolution du Produit Intérieur Brut (en volume) en Basse-Normandie  
de 2007 à 2013  
Source : INSEE

Le tableau ci-après opère une présentation des différentes variables attachées au PIB 2013 pour les régions du nord-ouest. On observe des évolutions relativement différenciées d'une région à l'autre. En l'occurrence, le PIB de la région Haute-Normandie enregistre même une diminution en volume (- 211 millions d'euros entre 2013 et 2012). En revanche, la région Pays de la Loire affiche en termes d'évolution un résultat supérieur à celui calculé pour la France de province. A l'exception de cette région, il semble que les régions du nord-ouest ont connu une année 2013 pour le moins délicate au plan économique. Ainsi, l'agro-alimentaire et l'industrie automobile de la région Bretagne ont été cette année-là confrontés à des difficultés considérables.

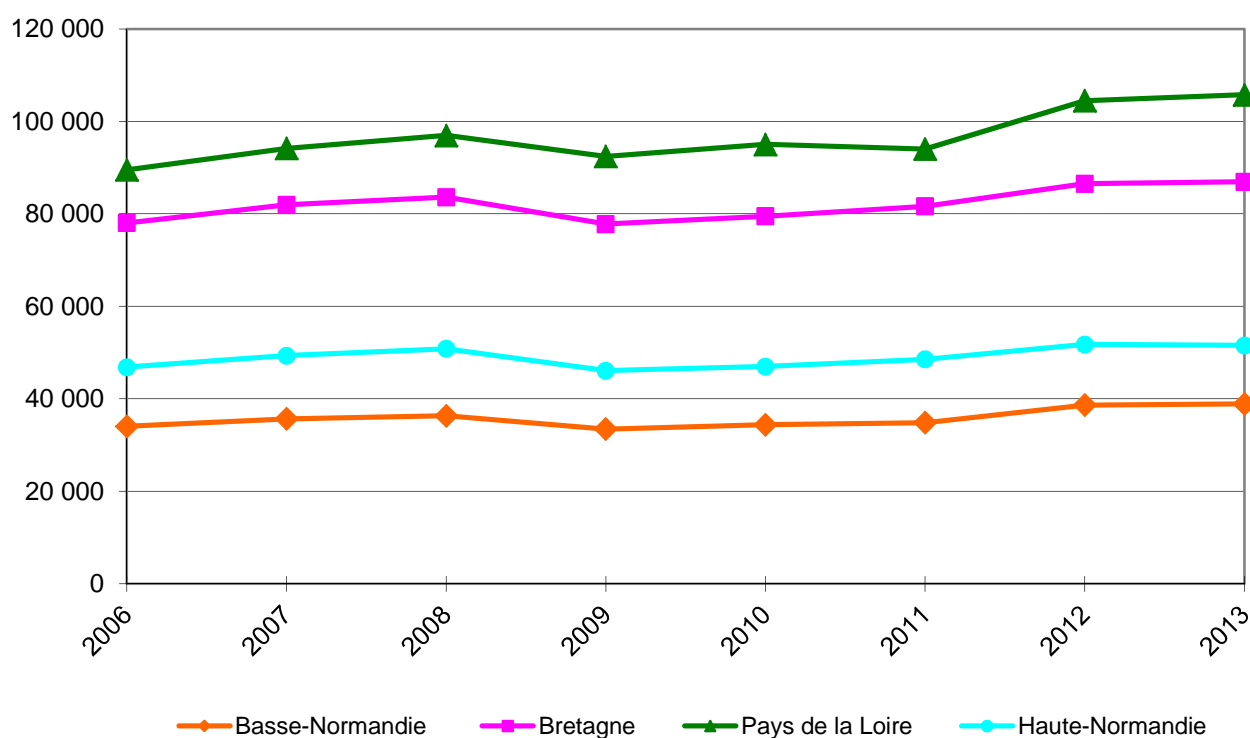
<sup>2</sup> Le Produit Intérieur Brut (PIB) constitue un agrégat représentant le résultat final de l'activité de production des unités productrices résidentes.

Régions	PIB total 2013 (en millions d'euros)	Variation 2012/2013	PIB par habitant (en euros)	PIB par emploi (en euros)
Basse-Normandie	38 909	+ 0,67 %	26 324	67 868
Bretagne	86 935	+ 0,46 %	26 630	66 796
Pays de la Loire	105 755	+ 1,23 %	28 773	70 183
Haute-Normandie	51 565	- 0,41 %	27 864	73 371
France de province	1 443 167	+ 1,00 %	27 856	71 169

Tableau n° 4 : Le PIB des régions limitrophes de la Basse-Normandie et de la France de province en 2013 (données provisoires)

Source : INSEE

En termes de classement, la Basse-Normandie se situe pour le PIB total au 17<sup>ème</sup> rang, au 18<sup>ème</sup> rang pour le PIB par emploi et au 14<sup>ème</sup> rang pour le PIB par habitant.



Graphique n° 1 : Evolution du PIB des régions limitrophes de la Basse-Normandie de 2006 à 2013

Source : INSEE

## II.1.2. L'EVOLUTION DES SALAIRES

Les dernières données disponibles en matière de revenus salariaux concernent l'année 2012.

Comme le tableau ci-dessous en témoigne, les différences affectant les régions de l'Ouest sont dans l'absolu faibles et ce quelle que soit la catégorie professionnelle retenue. A l'exception des cadres, les autres catégories professionnelles bénéficient en Basse-Normandie de moyennes de salaire légèrement supérieures ou comparables à

celles observées pour les régions de Bretagne et de Pays de la Loire. En revanche, les salaires moyens versés en Haute-Normandie se situent dans une tranche plus élevée et sont même significativement supérieurs à ceux comptabilisés en France de province. L'importance des activités portuaires et pétrochimiques n'y est pas étrangère, ces derniers secteurs économiques étant en général plus rémunérateurs.

En termes d'évolution sur la période 2010/2012, trois observations peuvent être formulées. D'une part, l'augmentation des revenus salariaux moyens nets a été faible (1,25 % en France de province) ; d'autre part, cette évolution positive a été assez homogène pour des régions comme la Basse-Normandie, la Haute-Normandie et la Bretagne. En revanche, une baisse des salaires moyens a affecté la région Pays de la Loire entre 2010 et 2012.

Régions	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers qualifiés	Ouvriers non qualifiés	Salaire net moyen annuel	Evolution 2010/2012
Basse-Normandie	34 150	23 686	14 424	18 065	13 983	19 345	+ 2,26 %
Bretagne	34 991	22 832	14 042	17 089	12 599	19 089	+ 2,15 %
Pays de la Loire	35 735	22 916	14 472	18 031	13 692	19 621	- 0,70 %
Haute-Normandie	37 131	24 639	14 799	19 294	15 133	20 669	+ 2,63 %
France de province	36 094	23 488	14 471	18 044	13 401	19 898	+ 1,25 %

Tableau n° 5 : Les revenus salariaux annuels moyens nets selon la catégorie professionnelle en 2012 (en euros)

Source : INSEE - D'après DADS

En termes de comparaison avec les revenus salariaux annuels calculés pour la France de province, il apparaît que ceux des régions de l'Ouest (hors Haute-Normandie) sont systématiquement inférieurs. La forte présence d'activités agroalimentaires explique en partie cette observation.

Enfin, et au plan départemental, les revenus salariaux annuels moyens en 2012 sont assez différenciés d'un département bas-normand à l'autre : 19 816 euros par an dans le Calvados, 19 157 dans la Manche et 18 407 dans l'Orne.

### II.1.3. REVENU FISCAL, REVENU DISPONIBLE BRUT (RDB) ET NIVEAU DE VIE DES BAS-NORMANDS

Grâce aux approches statistiques communiquées par l'INSEE et les services fiscaux, il est possible d'évaluer le revenu fiscal et le Revenu Disponible Brut (RDB) des Bas-Normands pour 2011 et d'opérer des comparaisons interrégionales.

En ce qui concerne les revenus fiscaux<sup>3</sup>, le revenu médian bas-normand par unité de consommation se situe au bas de l'échelle nationale et des régions composant le Nord-Ouest. Toutefois, la différence constatée entre le revenu médian des ménages bas-normands et des ménages de la France de province demeure assez tenue

<sup>3</sup> Le revenu fiscal correspond à la somme des ressources déclarées par les contribuables sur la déclaration des revenus. Il repose sur les revenus d'activité salariée et indépendante, les pensions d'invalidité et les retraites (hors minimum retraite), les pensions alimentaires reçues, certains revenus du patrimoine ainsi que les revenus sociaux imposables : indemnités de maladie et de chômage (hors RMI).

puisqu'elle est de 3,2 % pour l'année 2011 contre 3,6 % en 2010. De surcroît, il faut souligner que le revenu médian en Basse-Normandie a progressé de 2,9 % par rapport à 2010 (+ 2,6 % en France de province).

Le rapport inter-décile, qui exprime l'écart entre le décile constitué des niveaux de vie les plus bas et le décile correspondant aux niveaux de vie les plus élevés<sup>4</sup>, est plus étroit en Basse-Normandie qu'en France de province (4,5 contre 5,2). Il l'est également par comparaison avec la Haute-Normandie (5,0). En revanche, les régions de Bretagne et des Pays de la Loire présentent des rapports inter-décile étroits, soit de l'ordre de 4,0. Cette différence s'explique notamment par des revenus fiscaux du 1<sup>er</sup> décile plus élevés qu'en moyenne bas-normande, autrement dit par des bas revenus un peu plus élevés.

2011	Médiane (*)	1 <sup>er</sup> décile	9 <sup>ème</sup> décile	Rapport inter-décile
<b>Basse-Normandie</b>	<b>18 141</b>	<b>7 537</b>	<b>33 724</b>	<b>4,5</b>
Bretagne	18 969	8 588	34 845	4,0
Pays de la Loire	18 751	8 501	34 176	4,0
Haute-Normandie	18 907	7 065	35 458	5,0
France de province	18 737	6 995	36 271	5,2

(\*) La médiane établit le rapport entre les hauts revenus (9<sup>ème</sup> décile) et les bas revenus (1<sup>er</sup> décile).

Tableau n° 6 : Revenus fiscaux par Unité de Consommation dans le Nord-Ouest et en France de province en 2011

Source : INSEE

Inversement, la moyenne des revenus les plus élevés (9<sup>ème</sup> décile) est significativement plus élevée dans les régions voisines de même qu'en France de province.

Au plan départemental, les contrastes au sein de la Basse-Normandie sont assez marqués. Si le Calvados et l'Orne présentent des rapports inter-décile identiques quoiqu'avec des bases significativement différentes, la Manche se distingue par un plus fort écrasement du rapport inter-décile, surtout en raison d'un 1<sup>er</sup> décile dans l'absolu élevé.

2011	Calvados	Manche	Orne
1 <sup>er</sup> décile	7 661	7 788	6 885
9 <sup>ème</sup> décile	35 460	32 632	31 337
Médiane	18 829	17 773	17 300
Rapport inter-décile	4,4	4,3	4,6

Tableau n° 7 : Revenus fiscaux par unité de consommation dans les départements bas-normands en 2011

Source : INSEE

Le troisième tableau est relatif au Revenu Disponible Brut (RDB) en euros par habitant. Il positionne différemment la Basse-Normandie au sein des régions du Nord-Ouest et démontre un resserrement manifeste des classements. Pour mémoire, cette

<sup>4</sup> Par convention, le 1<sup>er</sup> décile correspond aux revenus des plus pauvres et le 9<sup>ème</sup> à celui des plus riches.

analyse sur le RDB repose sur le revenu primaire augmenté des transferts (prestations sociales) et diminué des impôts et des cotisations sociales versées. Ceci signifie que les prestations sociales d'une part, et l'impôt (sur le revenu, la taxe d'habitation, la CSG et la CRDS) d'autre part, corrigent en partie les inégalités. A cet égard, on remarquera que si le RDB est aussi élevé sinon plus en Basse-Normandie que dans les autres régions du Grand Ouest, c'est par le truchement des prestations en espèces, c'est-à-dire grâce notamment aux revenus de substitution que sont notamment les prestations sociales. Cet apport, s'il est louable au plan de la solidarité, montre bien que la Basse-Normandie est une région dont une partie des habitants dispose de revenus modestes voire très modestes.

Régions	2008 (en euros)	2010 (en euros)	2011 (en euros)	Evolution 2010/2011
Basse-Normandie	18 779	19 420	19 644	+ 1,2 %
Bretagne	18 557	19 327	19 683	+ 1,8 %
Pays de la Loire	18 797	19 212	19 470	+ 1,3 %
Haute-Normandie	18 826	19 149	19 616	+ 2,4 %
France de province	18 894	19 171	19 588	+ 2,2 %

Tableau n° 8 : Revenu Disponible Brut (RDB) des habitants par région en 2008, en 2010 et en 2011  
Source : INSEE

Pour conclure cet ensemble d'informations relatives aux revenus, quelques données sur le niveau de vie médian des Bas-Normands peuvent être apportées. Selon l'INSEE, il apparaît qu'en 2011 le niveau de vie médian en Basse-Normandie était de 18 645 euros à comparer à celui des régions voisines : Bretagne 19 322, Pays de la Loire 19 182 et Haute-Normandie 19 245. Pour la France de province, il s'établirait à 19 117 euros. Pour mémoire, le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation. La médiane, pour une distribution de revenus, est la valeur qui partage cette distribution en deux parties égales.

## II.2. L'EVOLUTION DES GRANDS SECTEURS ECONOMIQUES

### II.2.1. L'AGRICULTURE

En 2014, le Revenu Net d'Entreprise (RNE) pour l'agriculture bas-normande est demeuré quasi-stable à 473,5 millions d'euros (- 0,3 %). Toutefois, cette apparente stabilité masque des évolutions assez conséquentes d'un secteur de production à l'autre ainsi que les changements intervenus en matière d'aides agricoles.

Les productions animales, exprimées en valeur, ont enregistré une croissance de 4,4 % uniquement imputable au lait dont les ventes se sont traduites (en valeur) par une augmentation de 13 % sur l'année 2014. Cet excellent résultat a hélas été contrebattu par la faiblesse des résultats concernant toutes les autres productions animales : gros bovins - 5 %, veaux de boucherie - 3 %, porcs - 9 %, volailles - 10 %...

Les productions végétales, à l'exception des plantes industrielles (betteraves, lin) qui elles ont affiché une augmentation de 21 %, ont toutes connues des baisses de

leur valeur. Les céréales ainsi ont vu leur chiffre d'affaires baisser de 7 %, les légumes de 18 % ; les pommes de terre de 59 % et les fruits (essentiellement les pommes) de 34 %. Globalement, les productions végétales ont été affectées d'une baisse de 10 %.

Heureusement les consommations intermédiaires ont été contenues et ont même diminué de 0,3 % en 2014 notamment en raison de la baisse des prix de l'énergie (- 2 %) et surtout des engrais (- 7 %) et de l'alimentation animale (- 4 %). En revanche, les dépenses consacrées aux produits de protection des cultures ont crû de 13 %.

Nature des productions	Valeur 2013	Indice volume	Indice prix	Valeur 2014	Indice valeur
Céréales	284,1	110	84	264,1	93
Oléagineux	65,7	103	84	57,1	87
Protéagineux	10,3	111	88	10,0	98
Plantes industrielles (lin, betteraves...)	35,8	124	97	43,4	121
Produits maraîchers et horticoles	115,5	103	79	94,6	82
Pommes de terre	10,3	120	34	4,2	41
Fruits	17,6	68	97	11,6	66
Autres produits végétaux	4,4	-	-	4,8	109
<b>Total produits végétaux (hors aides)</b>	<b>543,7</b>	<b>107,7</b>	<b>83,6</b>	<b>489,8</b>	<b>90,1</b>
Lait	1 018,3	106	106	1 149,6	113
Gros bovins	518,8	102	93	492,5	95
Veaux de boucherie	62,2	97	100	60,2	97
Porcins	146,7	100	91	133,8	91
Ovins	12,3	97	102	12,1	99
Volailles	71,5	99	93	64,2	90
Equins	79,6	100	99	78,8	99
Œufs	26,5	100	103	27,4	103
Autres produits animaux (y.c. animaux d'élevage)	18,0	-	-	16,2	90
<b>Total produits animaux (hors aides)</b>	<b>1 918,0</b>	<b>103,6</b>	<b>100,8</b>	<b>2 002,4</b>	<b>104,4</b>
<b>Produits agricoles (hors aides)</b>	<b>2 461,7</b>	<b>104,5</b>	<b>96,9</b>	<b>2 492,3</b>	<b>101,2</b>
Aides végétales couplées	1,9			1,8	92
Aides animales couplées	23,0			21,3	92,8
Activités de services	7,5	106,6	103	8,3	109,9
<b>Total produits agricoles (HTVA)</b>	<b>2 494,1</b>			<b>2 523,6</b>	<b>101,2</b>

Tableau n° 9 : Les productions agricoles en Basse-Normandie en 2014 exprimées en valeur (en millions d'euros) et en indices de volume, prix et valeur  
Source : Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie

Enfin, les subventions accordées aux exploitations agricoles au titre de la Politique Agricole Commune (PAC) ont connu, comme prévu, une baisse sensible. Elles sont ainsi passées de 355 millions d'euros en 2013 à 332 millions d'euros en 2014, soit une baisse de 6 % qui a directement affecté le résultat final de l'agriculture régionale.

Nature des consommations intermédiaires	Valeur 2013	Indice volume	Indice prix	Valeur 2014	Indice valeur
Semences et plants	91,8	98	102	91,0	99
Energie et lubrifiants	161,9	101	96	158,4	98
Engrais et amendements	162,1	103	91	151,5	93
Produits de protection des cultures	79,5	112	101	89,9	113
Dépenses vétérinaires	71,1	100	102	73,1	103
Aliments pour animaux achetés	484,8	102	103	464,2	96
Entretien du matériel	108,6	97	103	107,5	99
Entretien des bâtiments	30,4	103	100	31,4	103
Services de la branche agricole	185,5	107	101	199,6	108
Autres biens et services	174,6	-	-	178,5	102
<b>Consommations intermédiaires (HTVA)</b>					

Tableau n° 10 : Les consommations intermédiaires en Basse-Normandie en 2014 exprimées en valeur et en indices de volume, prix et valeur(en millions d'euros)

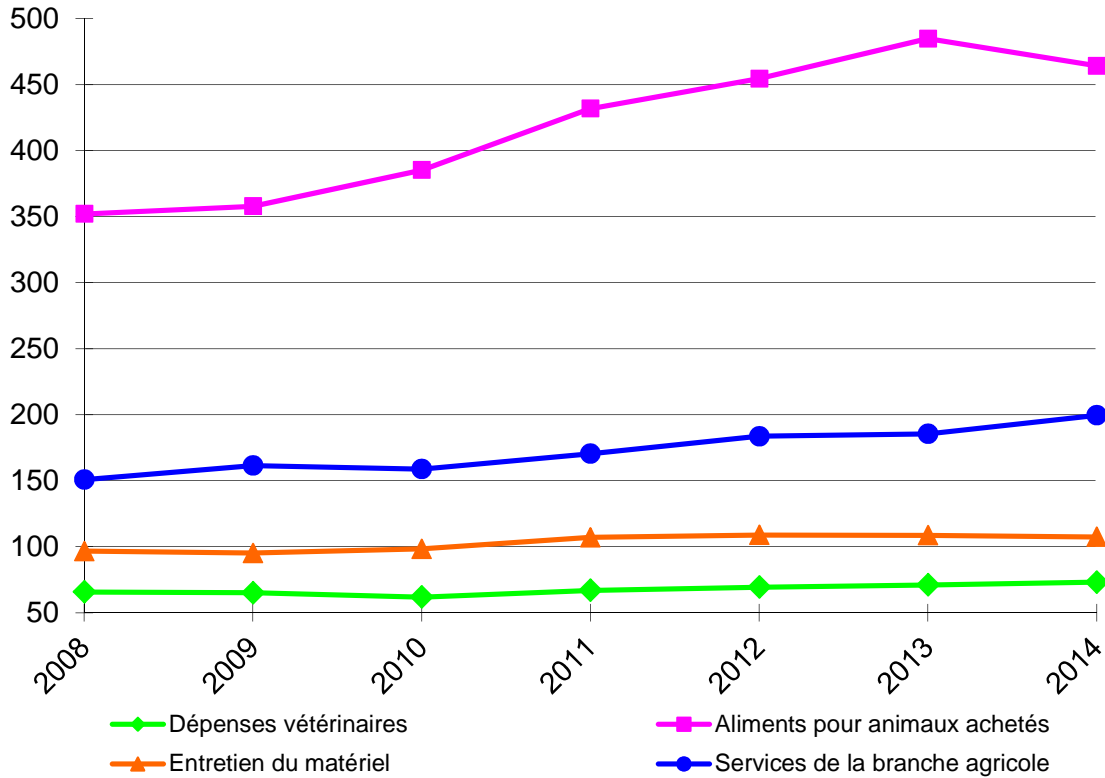
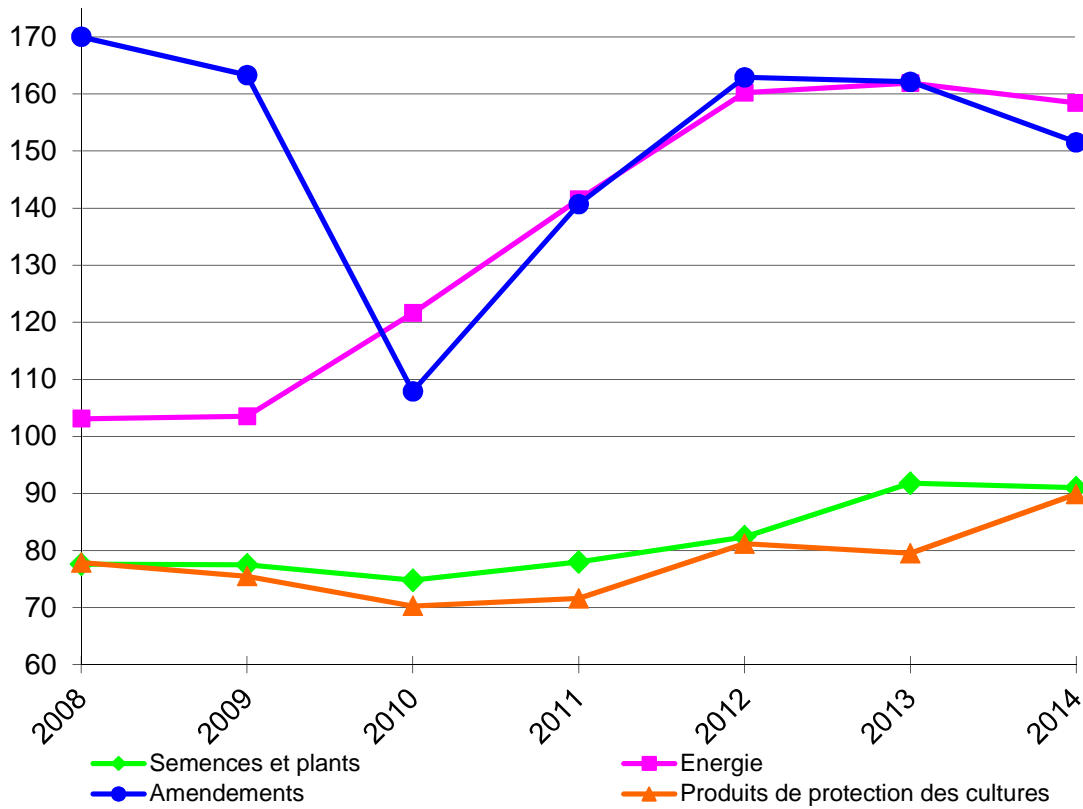
Source : Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie

Indicateurs de revenus	Valeur 2013	Indice valeur	Valeur 2014
Production (HTVA)	2 494,1	101	2 523,6
Consommations intermédiaires (HTVA)	1 550,1	100	1 545,1
<b>Valeur ajoutée brute</b>	<b>944,0</b>	<b>104</b>	<b>978,6</b>
CCF	363,5	102	372,2
<b>Valeur ajoutée nette</b>	<b>580,6</b>	<b>104</b>	<b>606,4</b>
Subventions d'exploitation	355,0	94	332,1
<i>Dont aides découplées</i>	332,8	93	310,1
Charges salariales	184,2	101	185,4
Autres impôts	56,4	11	57,1
Intérêts	80,0	100	79,8
Charges locatives nettes	140,0	102	142,7
<b>Revenu Net d'Entreprise (RNE) valeur courante</b>	<b>474,9</b>	<b>99,7</b>	<b>473,5</b>
RNE des exploitations professionnelles (valeur courante)	456,5	99,7	455,2
<b>RNE des exploitations professionnelles (valeur constante)</b>	<b>456,5</b>	<b>98,7</b>	<b>450,6</b>
UTA familiales des exploitations professionnelles	18 190 €	98	17 824 €
<b>RNE par UTAF pro valeur constante</b>	<b>25 089</b>	<b>100,7</b>	<b>25 283</b>

Tableau n° 11 : Indicateurs de revenus de l'agriculture bas-normande en 2014 (valeur en millions d'euros)

Source : Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie

Toutes choses égales par ailleurs et compte tenu des plus-values laitières (+ 130 millions d'euros par rapport à 2013), l'année 2014 aurait pu se solder par une valeur ajoutée nette en augmentation significative mais la baisse importante des subventions d'exploitation est donc venue gommer ces résultats, faisant de l'année 2014 un exercice empreint d'une apparente stabilité.



Graphiques n° 2 : Evolution des consommations intermédiaires de 2008 à 2014 exprimées en valeur

Source : Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie



## II.2.2. PECHE ET CONCHYLICULTURE

Les principaux ports de pêche bas-normands, du moins ceux dotés de halles à marées (ce qui exclut tout le littoral est approximativement de Courseulles à Honfleur), ont affiché en 2014 des résultats différenciés tant en tonnages qu'en chiffre d'affaires. D'une façon générale, si la baisse du prix des carburants a été positivement ressentie par les armements, les fluctuations dans la présence des espèces de même qu'une météorologie peu favorable début 2014 ont été ressenties en termes de tonnages débarqués.

Le port de Granville demeure le premier port en tonnage de Basse-Normandie, ce malgré une diminution significative des apports, ces derniers s'établissant à 8 607 tonnes pour un volume d'affaires de 17,038 millions d'euros (1,98 euro par kg débarqué). Granville demeure cependant le premier port coquillier de France.

Port en Bessin a enregistré également des résultats à la baisse avec 7 905 tonnes et un chiffre d'affaires de 19,727 millions d'euros (2,50 euros par kg).

Grandcamp, port spécialisé dans la coquille Saint-Jacques, a connu une quasi-stabilité de ses résultats avec 2 667 tonnes débarquées pour un volume d'affaires de 5,762 millions d'euros (2,16 euros par kg).

Le port de Cherbourg a légèrement augmenté ses quantités débarquées (5 740 tonnes) de même que son chiffre d'affaires (14,561 millions d'euros à 2,54 euros du kg). Il faut préciser que ce résultat englobe Cherbourg et quatre centres de débarque situés à Saint-Vaast-la-Hougue (240 tonnes), Barfleur (583 tonnes auxquelles il faut ajouter 1 212 tonnes de moules de pêche), Diélette (51 tonnes) et Barneville (258 tonnes), ces centres étant statistiquement rattachés à Cherbourg.

D'une façon générale, la flottille de pêche régionale a vu son nombre d'unités décroître en 2014, ce qui n'est pas sans retentir sur les quantités débarquées, et l'espèce phare qu'est la coquille Saint-Jacques a vu les quantités pêchées décroître.

En ce qui concerne les activités conchyliques, les volumes commercialisés d'huîtres ont connu une amélioration (volumes supérieurs à 20 000 tonnes), les prix demeurant relativement stables. Néanmoins, les phénomènes de mortalité des juvéniles et des huîtres adultes perdurent et fragilisent donc ce secteur économique.

Les activités mytilicoles quant à elles, représentent des ventes estimées comme se situant aux alentours de 17 000 tonnes.

## II.2.3. LES TRANSPORTS MARITIMES

Avec un résultat pour 2014 de 3 122 986 tonnes, en baisse de 3,37 %, le port de Caen affiche des résultats contrastés. Si le trafic total a baissé comme précédemment souligné, c'est du fait des résultats en diminution enregistrés par le port amont. En revanche, l'activité transmanche, celle concernant donc le port aval, a connu une amélioration de ses résultats. Il convient cependant de signaler que le trafic total enregistré pour l'année 2014 (ports amont et aval confondus) est le plus faible observé depuis 2003.

Concernant le port amont, le trafic 2014 a enregistré une baisse de 25 %. Les fluctuations à la baisse sont tout d'abord le fait des céréales et autres produits liés à

l'agro-alimentaire dont le tonnage s'est établi à 422 062 tonnes (dont 325 411 tonnes de céréales) contre 552 025 tonnes en 2013. A ce propos, il faut rappeler que le trafic céréales comptabilisé en 2013 (457 519 tonnes) avait été le plus élevé observé depuis l'année 2000. Les autres trafics (sel, ferrailles, bois...) sont aussi en diminution puisqu'ils se montent à 137 897 tonnes contre 196 737 tonnes en 2013. A ce propos, le trafic de bois exotiques, trafic historique du port de Caen, poursuit sa mutation au détriment de l'escale caennaise. En revanche, un trafic de 10 000 tonnes de bois énergie a été comptabilisé.

Années	Passagers ferries	Véhicules de tourisme	Véhicules utilitaires	Fret total (tonnes)	Fret hors ferries (tonnes)
2003	939 871	247 378	94 120	3 195 712	745 019
2004	1 051 566	277 728	101 447	3 393 316	765 172
2005	976 065	244 236	110 927	3 572 030	723 770
2006	<b>1 078 294</b>	<b>288 359</b>	<b>128 880</b>	<b>4 094 992</b>	758 707
2007	997 843	240 311	125 733	3 821 903	603 240
2008	1 026 019	253 605	118 050	3 657 151	640 584
2009	982 446	245 768	108 223	3 250 436	403 277
2010	1 021 734	249 277	116 010	3 847 390	<b>818 815</b>
2011	951 758	233 634	110 061	3 582 770	724 694
2012	935 246	234 030	103 143	3 183 537	535 843
2013	921 266	234 232	96 752	3 231 985	748 762
2014	967 202	246 054	99 281	<b>3 122 986</b>	559 959

Nb : Les données exprimées en caractère gras correspondent aux maxima observés sur la période et les parties grisées aux minima.

Tableau n° 12 : Evolution du trafic du port de Caen de 2003 à 2014

Source : PNA

Le port aval ou transmanche affiche en revanche des résultats globalement positifs. Le nombre de passagers transportés a cru de 5,0 % pour s'établir à 967 202. Consécutivement, le nombre de véhicules de tourisme a également augmenté de 5,1 % (246 054). Dans le même temps, le trafic poids lourds a concerné 99 281 véhicules, en hausse de 2,6 %, et a généré un trafic de 2 563 027 tonnes, également en augmentation de 3,2 %. La situation économique favorable que connaît actuellement la Grande-Bretagne n'est pas étrangère à cette amélioration des trafics transmanche.

Pour compléter ce bilan, le trafic croisière a concerné 2 726 passagers, soit un doublement par rapport à l'année 2013 (1 272). La commémoration du 70<sup>ème</sup> anniversaire du Débarquement a donc suscité une augmentation de ce type d'activité, demeurant toutefois à un niveau très modeste.

Le port de Cherbourg est caractérisé en 2014 par une baisse globale de son trafic. Toutefois, si le trafic marchandise est marqué par une diminution notable de 16,0 % à 1 365 781 tonnes, qu'il s'agisse des activités transmanche ou du port conventionnel, celui des passagers est en augmentation.

Le trafic conventionnel s'est élevé à 133 085 tonnes, en baisse considérable par rapport à 2013 (309 635 tonnes), ce résultat étant dû à la diminution ayant affecté le trafic charbon qui, en 2013, avait atteint 250 000 tonnes. Il faut à ce propos souligner

que l'année 2014 marque la fin de l'activité sur le port de Cherbourg de LDA (Louis Dreyfus Armateurs) reposant sur l'exploitation d'un terminal vrac et d'un trafic de charbon à destination de l'Angleterre. Envisagé dès les années 2007-2008, ce trafic de charbon correspondait alors à une demande forte de ce pays qui affichait une consommation annuelle supérieure à 40 millions de tonnes. L'évolution de la conjoncture en a décidé autrement, l'Angleterre n'en consommant plus que 18 millions de tonnes dès 2010-2011. Parallèlement, la sidérurgie européenne est entrée en crise et ses terminaux dédiés sont venus concurrencer les ports généralistes. Conjuguées avec la privatisation des grands ports, ces évolutions ont porté un coup fatal au projet portuaire cherbourgeois.

Le trafic transmanche poids lourds a poursuivi son lent déclin pour s'établir en 2014 à 37 353 unités représentant un tonnage de 1 232 696 tonnes contre 1 315 365 en 2013. Seul le trafic à destination de l'Irlande conserve un certain niveau d'activité d'autant que l'année 2014 a été marquée par le rachat par la compagnie suédoise Stena Line de la ligne ferries qu'exploitait antérieurement Celtic Link.

Globalement, le trafic passagers transmanche a enregistré une légère amélioration avec 512 399 passagers transportés (+ 2,2 %) et 154 373 véhicules de tourisme (+ 4,5 %). L'activité croisière a affiché en 2014 d'excellents résultats avec 80 824 passagers (hausse de 57,0 %). Ces résultats favorables en termes de transports de passagers sont évidemment imputables à la commémoration du 70<sup>ème</sup> anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie ainsi que pour l'activité croisières à la qualité des escales proposées dans le port du Nord-Cotentin, reconnu de plus en plus par les professionnels de cette activité.

Années	Passagers ferries	Véhicules de tourisme	Véhicules utilitaires	Fret total (en tonnes)	Fret hors ferries
2004	1 296 639	346 588	113 941	3 896 337	600 178
2005	806 665	209 577	103 083	3 145 935	264 825
2006	777 224	204 676	97 756	2 923 022	158 690
2007	766 822	207 363	93 459	2 949 896	255 199
2008	721 805	196 644	90 643	2 720 539	110 831
2009	674 799	194 169	69 981	2 152 688	29 292
2010	559 244	158 836	55 622	1 854 240	74 023
2011	606 819	178 502	51 342	1 890 333	189 124
2012	516 631	151 936	42 231	1 575 252	215 247
2013	501 241	147 701	41 273	1 625 000	309 635
2014	512 399	154 373	37 353	1 365 781	133 085

Tableau n° 13 : Evolution du trafic du port de Cherbourg de 1996 à 2014

Source : PNA

Le cumul des trafics transmanche des ports de Caen et de Cherbourg est supérieur à ce qui avait été comptabilisé en 2013 pour ce qui concerne le trafic passagers (57 000 passagers supplémentaires) alors qu'il régresse très légèrement en tonnage (- 4 000 tonnes).

Années	Port de Caen			Port de Cherbourg			Ports de Caen et Cherbourg		
	Nb de passagers	Nb de poids lourds	Fret (en millions de t)	Nb de passagers	Nb de poids lourds	Fret (en millions de t)	Nb de passagers	Nb de poids lourds	Fret (en millions de t)
2009	982 446	108 223	2,847	674 799	69 981	2,123	1 657 245	178 204	4,971
2010	1 021 734	116 010	3,029	559 244	55 622	1,780	1 580 978	171 632	4,808
2011	951 758	110 061	2,858	606 819	51 342	1,701	1 558 577	161 403	4,559
2012	936 238	103 143	3,183	580 047	42 231	1,575	1 516 285	145 374	4,008
2013	921 266	96 752	3,232	501 241	41 273	1,625	1 422 507	138 025	3,799
2014	967 202	99 281	2,563	512 399	37 353	1,233	1 479 601	136 634	3,796

Tableau n° 14 : Le trafic transmanche des ports bas-normands de 2009 à 2014

Source : PNA

## II.2.4. LE TRAFIC AEROPORTUAIRE BAS-NORMAND

Aéroport d'affaires de la Basse-Normandie, Caen-Carpiquet a nettement amélioré sa fréquentation en 2014 avec un trafic total de 115 015 passagers en hausse de 9,5 % par rapport à 2013. Les lignes Caen-Nice (3 000 passagers, + 50 % de trafic), Caen-Figari et Caen-Orly (chacune en augmentation de 20 %) ont contribué à ce résultat de même que les grands événements qui ont marqué l'année 2014 c'est-à-dire le 70<sup>ème</sup> anniversaire du Débarquement et les Jeux Equestres Mondiaux. En revanche, la ligne Caen-Lyon a vu son trafic baisser de 5 % (mais elle s'est significativement redressée depuis janvier 2015). En 2015, une ligne Caen-Bastia sera ouverte tandis que Hop a abandonné l'exploitation de la ligne Caen-Orly.

Aéroports	2002	2009	2010	2011	2012	2013	2014	
							Passagers	Evolution
Caen-Carpiquet	134 717	90 022	76 888	100 023	100 769	105 022	115 015	+ 9,5 %
Deauville-Saint-Gatien	19 540	86 994	125 461	130 000	142 000	138 554	114 984	- 17,0 %

Tableau n° 15 : L'activité des aéroports de Basse-Normandie de 2002 à 2014

L'aéroport de Deauville-Saint-Gatien a connu une baisse significative de son activité (- 17,0 %) en 2014 avec un total de passagers transportés de 114 984 principalement au titre de l'activité charters (106 425 passagers). Il est prévu pour 2015 l'ouverture par Ryanair d'une ligne estivale desservant Londres. Flybe proposera également des départs de Deauville à destination de trois villes anglaises pour l'été 2015. Enfin, l'éventail de vols charters proposés au départ de Deauville-Saint-Gatien devrait s'enrichir de quelques destinations supplémentaires.

A Cherbourg, un service d'avion taxi a été ouvert par « Ma compagnie ».

## II.2.5. L'EVOLUTION GLOBALE DU SECTEUR INDUSTRIEL

Selon l'enquête menée annuellement par la Banque de France<sup>5</sup>, l'année 2014 a été marquée par des résultats médiocres mais en amélioration relative par rapport à ceux enregistrés en 2013 qui avait été une année particulièrement difficile. Globalement, l'année 2014 au plan industriel s'est traduite par une stagnation du chiffre d'affaires (- 0,1 %), une reprise des exportations (+ 2,5 %), une baisse des investissements et de l'emploi (respectivement - 9,0 % et - 1,2 %). Il convient de signaler que le poste investissement est par nature fluctuant et ne saurait être analysé que sur une longue période. Il apparaît qu'en la matière, de la part des industriels, la prudence est de mise, cette confiance très mesurée en l'avenir se traduisant par des niveaux d'investissements très mesurés.

Evolution en pourcentage	Chiffre d'affaires	Exportations	Investissements	Effectifs
Industries agricoles et agroalimentaires	+ 0,6 %	+ 3,9 %	- 31,0 %	+ 0,7 %
Equipements électroniques et électriques	- 0,5 %	+ 0,3 %	+ 32,2 %	- 0,2 %
Industrie automobile	+ 1,3 %	- 0,4 %	- 14,7 %	- 6,7 %
Fabrication d'autres produits industriels	- 2,0 %	+ 0,5 %	+ 0,5 %	- 0,7 %
<b>Total industrie</b>	<b>- 0,1 %</b>	<b>+ 2,5 %</b>	<b>- 9,0 %</b>	<b>- 1,2 %</b>

Tableau n° 16 : Evolution du chiffre d'affaires, des exportations, des investissements et des effectifs (y.c. intérim) par grands secteurs industriels en Basse-Normandie en 2014

Source : Banque de France

Au plan sectoriel, les industries agro-alimentaires ont connu une année 2014 plutôt favorable. Le chiffre d'affaires a augmenté certes légèrement (+ 0,6 %), les exportations également, de même que les effectifs. Seuls les investissements ont baissé de manière significative (- 31,0 %) mais ils avaient enregistré une augmentation en 2013 (+ 2,8 %).

Le secteur des équipements électriques et électroniques a enregistré une baisse de son chiffre d'affaires mais a maintenu ses résultats en termes d'exportations. Les investissements ont notablement été accrus (+ 32,2 %) mais cela fait suite à deux années de baisse significative : - 35 % en 2012 et - 41 % en 2013. Le domaine de la construction automobile, mis à part un chiffre d'affaires en hausse, affiche des résultats à la baisse tant en termes d'exportations (- 0,4 %) que d'investissements (- 14,7 %) et surtout d'emplois (- 6,7 %). Enfin, le secteur des autres produits industriels présents en Basse-Normandie affiche des résultats assez conformes à ce qu'a été l'année 2014, c'est-à-dire médiocres : chiffre d'affaires en baisse comme l'emploi, légère hausse des exportations et des investissements.

L'enquête établie par la Banque de France a été également l'occasion d'interroger les industriels sur les perspectives de leur secteur. Il ressort de leurs réponses une forme d'attentisme même si la réduction du coût de l'énergie et la

<sup>5</sup> Février 2015 - Les entreprises en Basse-Normandie - Bilan 2014 et perspectives 2015 sur la base d'une enquête reposant sur la sollicitation de 573 entreprises représentant 70 % des effectifs salariés du secteur.

baisse de l'euro constituent des facteurs à même de se répercuter favorablement sur l'activité et la rentabilité à venir de leurs entreprises.

## II.2.6. L'ARTISANAT

A fin décembre 2013, le secteur de l'artisanat comptait 100 600 actifs, soit 27 000 chefs d'entreprise, 57 000 salariés, 5 600 apprentis et 11 000 collaborateurs. La répartition des entreprises au nombre de 24 500 était la suivante : bâtiment 41,8 %, services 29,9 %, alimentation 14,3 % et production 16,6 %.

Au plan conjoncturel, l'année 2014 est marquée par un léger repli de l'activité des entreprises artisanales. Toutefois, cette évolution globale recouvre des situations contrastées selon les secteurs. Dans les activités alimentaires, une amélioration a caractérisé le second semestre 2014. Le secteur des services connaît une stagnation tandis que le bâtiment et les activités de production enregistrent des baisses d'activité notables. Consécutivement, l'emploi se dégrade mais il apparaît que les investissements ont été marqués par un léger regain.

## II.2.7. LE BATIMENT

Depuis 2012 et donc pour la troisième année consécutive, le secteur du bâtiment connaît une diminution significative des mises en chantier. Pour mémoire, 8 222 logements avaient été mis en chantier en 2011, soit 37,6 % de plus qu'en 2014 (5 128 logements). Ce dernier chiffre représente pratiquement deux fois moins d'ouvertures de chantiers qu'en 2008. En outre, le nombre de permis de construire accordés a diminué en 2014 de 15 % (- 1 100). On observera également que le nombre de prêts bancaires a régressé de 5 % en 2014 alors que les taux d'intérêt avaient atteint à fin 2014 un niveau particulièrement bas (de l'ordre de 2,3 %).

Le tableau ci-après détaille cette situation préoccupante. Quelles que soient les formes de construction (individuelles diffuses, individuelles groupées, collectives), toutes présentent des évolutions à la baisse. Ces baisses sont considérables pour l'individuel diffus (- 24 %) et le collectif (- 18 %) tandis que l'individuel groupé évolue peu (- 3 %).

Logements	2012	2013	2014	Variation 2013/2014
<b>Autorisés :</b>				
- individuels diffus	4 618	3 629	3 000	- 17 %
- individuels groupés	1 085	1 084	829	- 24 %
- collectifs	2 876	2 967	2 731	- 5 %
<b>Total</b>	<b>8 579</b>	<b>7 680</b>	<b>6 560</b>	<b>- 15 %</b>
<b>Mis en chantier :</b>				%
- individuels diffus	3 822	3 407	2 590	- 24 %
- individuels groupés	806	751	730	- 3 %
- collectifs	1 830	2 199	1 808	- 18 %
<b>Total</b>	<b>6 458</b>	<b>6 357</b>	<b>5 128</b>	<b>- 19 %</b>

Tableau n° 17 : Logements autorisés et mis en chantier en 2014 en Basse-Normandie

Source : CRIEC

Trois observations principales peuvent être formulées.

D'une part, les logements collectifs mis en chantier le sont essentiellement dans le département du Calvados et en son sein principalement dans l'agglomération caennaise. De la sorte, 4 logements collectifs sur 5 construits en Basse-Normandie en 2014 l'ont été dans le Calvados.

D'autre part, l'individuel groupé résiste (- 3 %) et augmente même dans le Calvados (+ 6 %) et dans la Manche (+ 3 %). Il constitue une part grandissante de la construction individuelle (22 % en 2014) et permet, entre autres, de proposer des logements à des prix abordables et par ailleurs de limiter la consommation d'espaces.

Enfin, la situation du secteur du bâtiment dans le département de l'Orne est inquiétante avec une baisse des mises en chantier de 44 % en 2014. Aucun type de construction n'est épargné : - 35 % pour l'individuel diffus, - 51 % pour l'individuel groupé, - 63 % pour le collectif. En 2014, dans l'Orne, il s'est construit à peine plus d'un logement par jour. On observera que cette situation est à mettre en correspondance avec une démographie en baisse notable (population en diminution de 0,7 % en 2013) et, en corollaire, avec un vieillissement de la population.

Logements	Calvados			Manche			Orne		
	2013	2014	Variation	2013	2014	Variation	2013	2014	Variation
Mis en chantier :									
- individuels diffus	1 510	1 161	- 23 %	1 429	1 127	- 21 %	496	302	- 35 %
- individuels groupés	424	462	+ 6 %	210	217	+ 3 %	105	51	- 51 %
- collectifs	1 721	1 486	- 14 %	301	257	- 15 %	177	65	- 63 %
<b>Total</b>	<b>3 655</b>	<b>3 109</b>	<b>- 15 %</b>	<b>1 940</b>	<b>1 601</b>	<b>- 17 %</b>	<b>778</b>	<b>418</b>	<b>- 44 %</b>

Tableau n° 18 : Logements mis en chantier en 2014 dans les 3 départements bas-normands  
Source : CRIEC

En ce qui concerne la construction neuve de bâtiments non résidentiels, autrement dit à usage professionnel, les constats pour 2014 sont comparables. Hormis la construction de bureaux (+ 2 % mais seulement 18 % de la totalité des constructions de locaux non agricoles), tous les types de construction ont régressé :

- - 13 % pour les locaux agricoles (mais + 9 % dans le Calvados) ;
- - 11 % pour les locaux industriels (moins de 100 00 m<sup>2</sup> édifiés) ;
- - 48 % pour les locaux à usage commercial (mais + 2 % dans l'Orne) ;
- - 49 % pour les bâtiments publics.

Globalement, la baisse observée dans ce secteur en 2014 est de 14 %.

Mises en chantier	Basse-Normandie		Calvados		Manche		Orne	
	Surfaces	Evolution annuelle	Surfaces	Evolution annuelle	Surfaces	Evolution annuelle	Surfaces	Evolution annuelle
Locaux agricoles	563 675	- 13 %	187 693	+ 9 %	243 363	- 23 %	132 619	- 16 %
Privés non agricoles								
Dont : - industrie	97 520	- 11 %	29 956	- 46 %	55 017	- 41 %	12 547	- 17 %
- commerce	90 285	- 48 %	44 225	- 64 %	31 808	- 13 %	14 252	+ 2 %
- bureaux	64 280	+ 2 %	29 685	+ 43 %	23 313	- 2 %	8 291	+ 35 %
Publics	102 544	- 49 %	50 956	- 50 %	30 740	- 57 %	20 848	- 19 %
<b>Total</b>	<b>1 164 751</b>	<b>- 14 %</b>	<b>515 063</b>	<b>- 8 %</b>	<b>439 506</b>	<b>- 19 %</b>	<b>210 182</b>	<b>- 18 %</b>

Tableau n° 19 : Constructions neuves de bâtiments non résidentiels en 2014 en Basse-Normandie et dans les 3 départements bas-normands

Source : CRIEC

Traduction mécanique de cette baisse d'activité durable affectant le secteur du bâtiment, les données relatives à l'emploi dans le secteur du bâtiment sont orientées à la baisse. Ainsi, le nombre de demandeurs d'emploi relevant des activités BTP s'est accru de 8,7 % entre décembre 2013 et décembre 2014 soit 824 demandeurs d'emploi supplémentaires. Ainsi a-t-on comptabilisé 302 demandeurs d'emploi supplémentaires au titre du gros œuvre, 221 pour le second œuvre, 76 pour la conception et 225 pour l'activité travaux publics.

En termes d'emploi, au 4<sup>ème</sup> trimestre 2014 le secteur du bâtiment employait 25 540 salariés, effectif en baisse de 1 190 personnes par rapport à décembre 2013. De même, les salariés embauchés à titre précaire (missions) ont vu leur nombre exprimé en équivalent temps plein (ETP) décroître de 260 avec des évolutions différenciées entre le gros œuvre (- 150) et le second œuvre (- 50). Dans le domaine des travaux publics, la baisse a été évaluée à 6 ETP.

Afin de donner à ces données préoccupantes dans leur ensemble une tonalité plus positive, il faut signaler que le dernier trimestre 2014 s'est caractérisé par une reprise des mises en chantier, ces dernières croissant de 20 % par rapport à celles du dernier trimestre 2013.

Le CRIEC de Basse-Normandie établit par ailleurs un tableau de bord annuel mettant en évidence les progrès accomplis en matière de performance énergétique du bâtiment. Ce bilan concerne l'année 21013.

Avant d'évoquer le rythme d'évolution et l'importance des opérations d'amélioration énergétique des logements en Basse-Normandie, il convient de rappeler que le parc de logements régional était composé en 2013 de 853 154 logements dont 59 % avaient été construits avant 1975. Par ailleurs, il apparaît que la moitié des bâtiments audités en matière d'efficacité énergétique est classée en catégorie E, F et G, donc non performants, et que seulement 21 % d'entre eux sont crédités d'un classement en A (3 %), B (8 %) et C (10 %).

Concernant l'habitat existant, 25 474 actions en faveur de l'amélioration énergétique ont été financées par le Crédit d'Impôt Développement Durable (CIDD) en 2013, soit 6,6 actions pour 100 propriétaires occupants. 1 001 éco-prêts à taux 0 ont été accordés en 2013, soit une baisse de 12 % par rapport à 2012, ce pour la troisième année consécutive. 791 logements ont été améliorés au titre du programme « Habiter mieux », soit trois fois plus qu'en 2012.



Les labellisations BBC rénovation de logements ont diminué en 2013 de 43 % (209 accordées) ; qui plus est, les demandes de labellisation enregistrées cette même année ont décliné de 76 % (105 demandes déposées contre 446 l'année précédente). Pour autant, les demandes déposées en Basse-Normandie représentent 4 % de celles comptabilisées en France alors que le parc de logements régional ne représente que 2,4 % du parc français.

Par ailleurs, 97 rénovations BBC ont été recensées en 2013 dans le cadre de l'opération lancée en 2011 intitulée « 400 rénovations BBC ». Enfin, 3 275 éco-prêts pour le logement social ont été accordés en Basse-Normandie contre 1 546 l'année précédente, ce qui place la Basse-Normandie dans le peloton de tête des régions françaises (la Basse-Normandie représente 5,8 % des opérations de ce type menées en France).

Concernant le logement neuf, il faut signaler que 6 357 logements ont été mis en chantier en 2013. Cette même année, 2 499 labellisations BBC ont été accordées, soit 65 % de plus qu'en 2012. Toutefois, on observe, parallèlement à la baisse du nombre de constructions, une diminution significative des demandes de labellisation, soit 1 465 déposées en 2013 contre 2 487 en 2012. Globalement, la Basse-Normandie représente 1,7 % des labellisations BBC accordées en France depuis la mise en place de ce label.

Pour conclure ce développement, deux observations doivent être formulées. D'une part, il faut souligner que tous les bâtiments aujourd'hui édifiés répondent au moins à la Réglementation Technique (RT) 2012, ce qui constitue un standard énergétique élevé. D'autre part, les résultats en demi-teinte enregistrés en 2013 ne sont que le reflet d'un marché de la construction affecté par la crise.

## II.2.8. LES TRAVAUX PUBLICS

Secteur dépendant pour 70 % de son activité de la commande publique, les Travaux publics ont subi en 2014 ce que la profession a elle-même qualifié de décrochage brutal. Les raisons en sont connues et nombreuses : baisse des dotations de l'Etat, prélèvement sur les Agences de l'Eau, instabilité des financements de l'Agence des Financements des Infrastructures (AFI), retard des Contrats de Plan, contraction des budgets des collectivités territoriales...

A cet égard, il apparaît que la Basse-Normandie se situe au deuxième rang national pour l'importance de la diminution des investissements liés aux travaux publics. A ce propos, le Conseil Régional de Basse-Normandie a signé début 2015 une charte d'optimisation de la commande publique avec les fédérations du Bâtiment et des Travaux publics se traduisant, entre autres, par une augmentation de l'avance versée (20 % initialement au lieu de 5 % antérieurement).

En termes d'activité, le secteur de la pose de canalisations connaît un niveau d'activité faible (indice 79,4 au 4<sup>ème</sup> trimestre 2014 sur la base d'un indice 100 en 2008), celui des réseaux électrique également (indice 74,7 au 4<sup>ème</sup> trimestre 2014) avec de surcroît une valeur des marchés annoncée non représentative des marchés bénéficiant aux entreprises locales. Dans le domaine des routes, le volume d'activité est bas avec une concurrence interrégionale de plus en plus vive. Plus généralement, les carnets de commande correspondent actuellement à 3 mois de travail contre

4,1 mois voici un an. La Banque de France estime pour sa part que l'année 2015 pourrait se traduire par une baisse de l'activité estimée à - 5,9 % pour ce secteur.

Ainsi, le secteur des Travaux Publics éprouve-t-il des difficultés considérables. Les données relatives au chiffre d'affaires de la profession pour 2014 ne sont pas encore connues au moment où ce document est rédigé. Toutefois celles de 2013 le sont et sont caractérisées par un net fléchissement par rapport à 2012. De 981 millions d'euros en 2012, le chiffre d'affaires des Travaux Publics est ainsi passé en Basse-Normandie à 920 millions d'euros en 2013, soit une diminution de 6,2 %. Il faut rappeler qu'en 2009, le chiffre d'affaires du secteur était de 1 159 millions d'euros.

Il est également important d'évoquer dans le cadre de ce développement consacré aux travaux publics l'activité d'extraction de granulats qui, à certains égards, épouse l'évolution économique régionale.

Avec 13,5 millions de tonnes de granulats produits en 2013, la Basse-Normandie représente 3,8 % de la production nationale. En 2013, la demande en granulats a baissé de 16 % par rapport à 2010 tandis que la production diminuait dans le même temps de 7 % (passant de 14,570 millions de tonnes à 13,540 millions de tonnes<sup>6</sup>). Ce repli est donc moins prononcé que celui de la consommation grâce à une limitation du recours à des matériaux extérieurs à la région et à une augmentation de l'exportation, essentiellement interrégionale<sup>7</sup> (+ 438 000 tonnes).

## II.2.9. LE TOURISME

De façon attendue, la commémoration du 70<sup>ème</sup> anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie s'est traduite par une affluence touristique accrue. L'INSEE a mesuré cette fréquentation pour l'ensemble du mois de juin 2014<sup>8</sup>.

Ainsi, entre le 4 et le 7 juin 2014, le taux d'occupation des hôtels bas-normands a culminé à 91,5 %. Cette affluence a été supérieure à celle observée en 2004 à la fois en intensité et en durée. Dans les départements du Calvados et de la Manche, les taux d'occupation ont été respectivement de 93,5 % et de 92,2 % sachant que le calcul de ces taux a inclus des hôtels éloignés des grands sites de commémoration. La zone de Cherbourg-Saint-Lô-Coutances a enregistré les plus forts taux de la région avec 97,1 % suivi du Cotentin avec 96,1 %. Même dans l'Orne, la fréquentation a atteint des niveaux toutes proportions gardées élevés en se situant légèrement au-dessus de 75 %.

Sur l'ensemble du mois de juin 2014, la fréquentation hôtelière s'est élevée à 521 900 nuitées soit 42 000 de plus qu'en 2009 mais la durée de séjour est cependant demeurée stable (1,6 nuit par hôte).

Ces résultats très satisfaisants sont surtout imputables à une présence étrangère en forte augmentation, cette dernière représentant 37 % (soit 193 000 nuitées) de la fréquentation hôtelière totale. En cela, elle a présenté une augmentation de 35 % par rapport à 2013.

<sup>6</sup> La production régionale issue du recyclage de matériaux est estimée à 1 % de la production totale.

<sup>7</sup> Seulement 55 000 tonnes ont été exportées vers le Royaume-Uni.

<sup>8</sup> INSEE Flash n° 7, octobre 2014.

Par nationalité, la fréquentation étrangère a été la suivante :

- Britanniques 29 % ;
- Américains 23 % ;
- Belges 10 % ;
- Allemands 6,5 % ;
- Hollandais 6 %.

En revanche, la clientèle française a connu une très légère baisse de 1,6 % par rapport à 2013 et de 3,2 % par rapport à 2009.

Enfin, les sites historiques du Débarquement et de la Bataille de Normandie ont connu en juin 2014 une fréquentation en très forte croissance en comparaison avec 2013 :

- Cimetière américain de Colleville-sur-Mer 419 649 visiteurs (+ 127 %) ;
- Mémorial de Caen 55 678 (+ 42 %) ;
- Musée du Débarquement à Arromanches 49 138 (+ 34 %) ;
- Arromanches 360 avec 45 084 visiteurs (+ 63 %) ;
- Mémorial Pegasus Bridge de Ranville 30 545 (+ 130 %).

Pour l'ensemble de la saison touristique, les données relatives à la fréquentation ont fait l'objet de la part de la direction régionale de l'INSEE d'une analyse<sup>9</sup> dont les principaux enseignements sont ici rapportés.

Comme les informations précédentes, plus spécifiques dans leur objet, l'ont montré, la Basse-Normandie a accueilli dans les hôtels et campings près de 2,3 millions de touristes pour un total de plus de 5,3 millions de nuitées à part pratiquement égale entre les deux modes d'hébergement.

La hausse de fréquentation a affecté les trois départements mais de façon cependant plus marquée dans le Calvados et dans l'Orne. Au plan national, la Basse-Normandie est la région qui a connu la plus forte croissance de sa fréquentation (+ 3,7 % contre un recul de 0,6 % observé au niveau national).

Les fréquentations ont surtout augmenté en juin (Commémoration du Débarquement) et en septembre (Jeux équestres mondiaux et championnat du monde de kayak-polo)

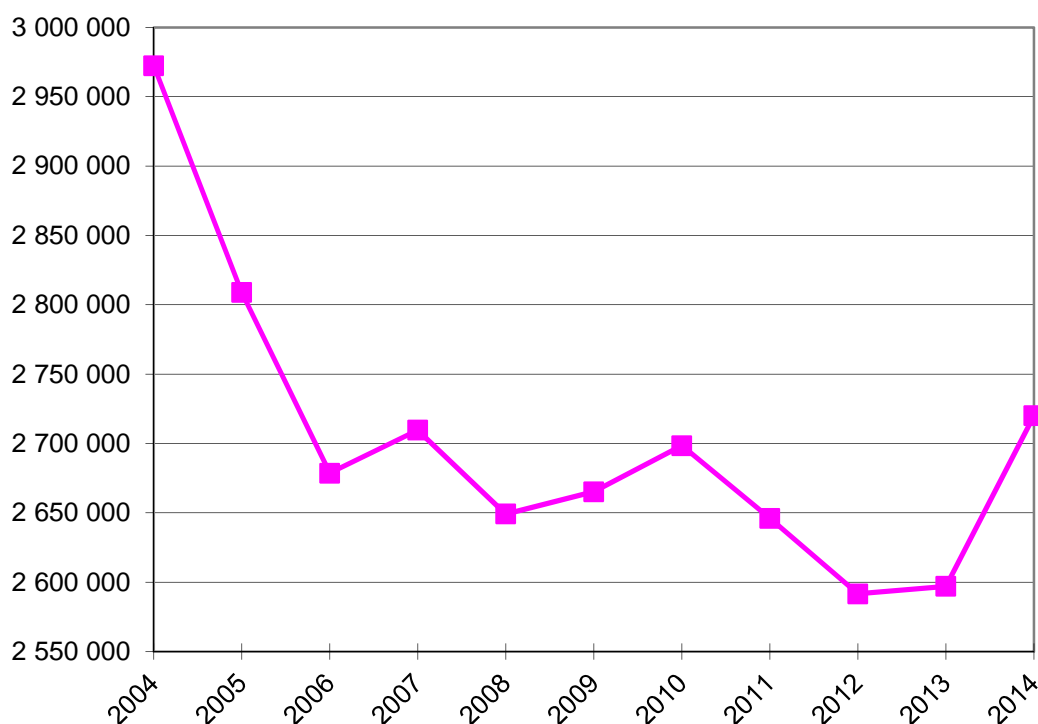
Dans le secteur hôtelier, les 520 établissements de la région ont accueilli plus de 1,6 million de touristes pour 2,7 millions de nuitées (+ 1,5 %). La durée de séjour a également augmenté et s'est établie à 1,67 nuitée ; la durée a été plus longue dans les établissements haute gamme 1,94 nuitée. La clientèle française a représenté 64 % de la fréquentation mais en baisse d'environ - 3 %, évolution négative largement compensée par l'afflux de clientèle étrangère. Précisément, la clientèle britannique a vu ses effectifs croître de 10 % (après + 11 % en 2013), la fréquentation néerlandaise a augmenté notablement (+ 19 %) et plus encore les touristes américains (+ 40 %). La clientèle japonaise, constituée de 43 000 touristes a crû de 75 %/

<sup>9</sup> INSEE Analyses Basse-Normandie n° 11, avril 2015.

Le taux de remplissage des hôtels s'est élevé à 68 % (65,5 % en 2013) ; il a été plus élevé encore dans les établissements haute gamme (72 %).

Dans les campings, au nombre de 232 en région, le nombre de touristes accueillis a connu une forte hausse (+ 9 %) de même que les nuitées (+ 6 %). De la sorte, 660 000 campeurs sont venus en Basse-Normandie (+ 53 000) pour des séjours d'en moyenne 4 nuitées. Le Calvados et la Manche concentrent 96 % des nuitées. Cette croissance est imputable à la clientèle étrangère (+ 8,5 % contre + 3,5 % pour la clientèle française). Par ailleurs, l'été 2014 a été caractérisé par une affluence notable de touristes italiens et espagnols (+ 35 %).

Les établissements de camping de haute gamme (3,4 et 5 étoiles) sont les plus fréquentés. Ils accueillent près de 80 % des nuitées et même 87 % pour la clientèle étrangère. Enfin, les établissements équipés d'hébergements légers (mobile-home, bungalow) représentent désormais 17 % des emplacements mais accueillent 32 % des nuitées. Leur taux d'occupation est de 54 % en saison contre 30 % pour les emplacements nus ; la durée des séjours y est plus longue : 5,5 nuitées contre 3,5 nuitées.



Graphique n° 3 : Evolution de la fréquentation hôtelière depuis 2004 (nombre de nuitées)  
Source : INSEE

	Emplacements	Taux d'occupation (en %)	Nuitées			
			Clientèle française (en milliers)	Clientèle étrangère (en milliers)	Total (en milliers)	Evolution 2013-2014 (en %)
Hôtellerie de plein air	Calvados	36,8	702	664	1 366	+ 8,9
	Manche	34,5	717	443	1 160	+ 2,1
	Orne	23,6	65	31	96	+ 4,3
	<b>Basse-Normandie</b>					
	- Nus	<b>30,5</b>	<b>932</b>	<b>851</b>	<b>1 783</b>	<b>+ 3,6</b>
	- Locatifs	<b>54,5</b>	<b>553</b>	<b>286</b>	<b>839</b>	<b>+ 10,2</b>
	<b>Total</b>	<b>34,5</b>	<b>1 485</b>	<b>1 137</b>	<b>2 622</b>	<b>+ 6,6</b>
	France	36,0	73 131	36 612	109 743	+ 0,3
Hôtellerie	Calvados	69,9	1 153	674	1 827	+ 1,6
	Manche	67,7	439	243	682	+ 0,2
	Orne	54,7	163	49	211	+ 7,2
	<b>Basse-Normandie</b>	<b>67,8</b>	<b>1 754</b>	<b>966</b>	<b>2 720</b>	<b>+ 1,6</b>
	France	66,3	61 750	40 988	102 738	- 2,1

Tableau n° 20 : Evolution de la fréquentation touristique entre les saisons 2013 et 2014

Source : INSEE

## II.2.10. LES SERVICES

Le secteur des services présente cette particularité, alors qu'il s'agit du plus important des secteurs économiques tant en termes de nombre d'entreprises que d'emplois, d'être sans doute celui qui fait le moins l'objet d'études et d'analyses, qu'elles soient globales ou spécifiques. Il en résulte une perception fragmentée, incomplète et généralement insatisfaisante alors que ce secteur est celui qui, au cours des dernières décennies, a été le plus créateur d'emplois.

Il est donc intéressant, dans le cadre de ce rapport sur la situation économique et de l'emploi, d'opérer un focus, certes condensé, sur le secteur des services en Basse-Normandie pour le caractériser, mesurer ses évolutions et mettre en évidence certaines de ses particularités les plus marquantes. En l'occurrence, le choix a été fait de circonscrire dans ce documents les commentaires et les observations du CESER aux domaines suivants : les services marchands, c'est-à-dire services aux entreprises, services aux particuliers, activités immobilières et financières et les services non marchands c'est-à-dire l'éducation, la santé, l'action sociale et l'administration. Parmi les activités marchandes, exclusion a été faite du commerce qui présente des problématiques tout à fait spécifiques.

Bien entendu, ces approches reposent sur l'analyse de statistiques élaborées par les services de l'INSEE. Toutefois, il faut convenir que ces dernières prennent en compte des périodes temporelles qui n'autorisent que partiellement une perception en temps réel de la situation et des évolutions récentes propres à ce secteur.

Le secteur des services se distingue des autres secteurs de l'économie régionale en raison de certaines spécificités :

- Les services regroupent un grand nombre d'activités, ces dernières allant des transports à l'administration publique en passant par les activités financières et l'assurance. Il s'agit donc d'un secteur économique rassemblant un large éventail

d'activités. Pour illustrer cette hétérogénéité, il n'est que de souligner la coexistence d'activités relevant du secteur public avec d'autres sous statut privé, cette coexistence pouvant affecter un même secteur comme c'est le cas pour certaines activités de nature sociale.

- Le secteur des services offre deux particularités qu'il faut ici rappeler car elles expliquent en partie ses évolutions passées et actuelles. D'une part, le secteur des services a durablement bénéficié des phénomènes d'externalisation, un certain nombre de tâches (gardiennage, logistique, informatique...) autrefois intégrées dans les entreprises, notamment industrielles, ayant été transférées et placées sous la responsabilité de prestataires extérieurs. D'autre part, les missions d'intérim, même si elles sont accomplies pour le compte d'entreprises industrielles ou du Bâtiment, relèvent du secteur des services. Ainsi l'évolution des effectifs des services est directement conditionnée par le niveau d'activité des entreprises relevant du secteur secondaire.

- Le secteur des services se distingue également par la nature des emplois qui le composent. En effet, outre la présence forte d'emplois sous statut public précédemment évoquée, il faut mentionner l'importance du recours dans les services aux emplois de caractère précaire qu'il s'agisse de contrats à durée déterminée ou à temps partiel. C'est également un secteur au sein duquel l'emploi féminin est majoritaire<sup>10</sup>. Enfin, ce secteur compte dans ses effectifs comme déjà souligné les emplois dits d'intérim.

- Le secteur des services est constitué d'un nombre conséquent d'entreprises, ces dernières représentant 44 % de l'ensemble des entreprises comptabilisées en Basse-Normandie. La très grande partie de ces entreprises est de petite taille, voire de très petite taille. Ainsi, les moins de 10 salariés représentent 94 % d'entre elles et celles ne comptant aucun salarié plus de 56 %.

Secteurs	Total	Dont moins de 10 salariés
Transports et entreposage	1 932	77 %
Information et communication	1 937	95 %
Activités financières et d'assurances	4 645	95 %
Activités immobilières	11 449	99 %
Activités spécialisées, services administratifs et de soutien	16 812	86 %
Administration publique, santé et action sociale	18 767	97 %
Autres activités de services	13 530	97 %
<b>Total</b>	<b>69 072</b>	<b>94 %</b>

Tableau n° 21 : Etablissements actifs au 31 décembre 2012

Source : INSEE Clap

- Au 31 décembre 2013, les activités de services rassemblaient en région 295 859 salariés, soit 58,5 % des salariés bas-normands. Au sein de ces effectifs, les personnels des trois fonctions publiques représentaient de l'ordre de 40 % des emplois comptabilisés, soit environ 117 000 salariés. Il convient ici de souligner que, depuis

<sup>10</sup> Ainsi, en 2012, dans le domaine du commerce-transport, la proportion de salariés de sexe féminin était en Basse-Normandie de 48,6 % tandis qu'elle atteignait 69,6 % dans le secteur de l'administration publique-enseignement-action sociale.

les années 2010, les emplois de la fonction publique se caractérisent par une très légère diminution après une hausse longtemps continue notamment sous l'impulsion des collectivités territoriales<sup>11</sup>. Par ailleurs le secteur d'activité intitulé administration publique, santé et action sociale rassemble à lui seul 59 % des effectifs salariés du secteur des services et est constitué à la fois de personnels sous statut de droit public et de droit privé.

Secteurs	Effectifs
Transports et entreposage	22 489
Information et communication	5 067
Activités financières et d'assurances	13 101
Activités immobilières	3 776
Activités spécialisées, services administratifs et de soutien	45 652
Administration publique, santé et action sociale	175 387
Autres activités de services	30 934
<b>Total</b>	<b>295 859</b>

Tableau n° 22 : Effectifs au 31 décembre 2013  
Source : INSEE - Estimations localisées de l'emploi (ESTEL)

- Les activités de services résistent mieux à la crise que les autres secteurs. En effet, si l'on se réfère aux estimations d'emploi réalisées par l'INSEE dans le secteur marchand et exprimées en termes de taux annuel moyen d'évolution, on remarque que l'industrie a perdu en moyenne annuelle 1,9 % de ses effectifs entre 2007 et 2012 (et même - 4,4 % dans les biens d'équipement), que la construction a vu ses effectifs diminuer de 1,7 % par an, valeur qui s'est sans doute accrue ces deux dernières années, alors que les services n'ont affiché qu'une baisse annuelle contenue de 0,4 %.

De surcroît, il faut souligner que les effectifs employés par les entreprises d'intérim, le plus souvent au profit des entreprises de l'industrie et du bâtiment, ont enregistré une baisse annuelle moyenne de 6,2 % se répercutant sans nul doute sur l'évolution globale annuelle du secteur des services et la rendant ainsi légèrement négative.

Les activités de services les plus résistantes ont été les services financiers (+ 0,2 %), les services aux ménages (+ 0,2 % également) et surtout les services aux entreprises (+ 1,7 %). En revanche, les transports (- 0,4 %), les services immobiliers (- 2,4 %) et les activités d'information-communication (- 2,8 %) ont été affectés d'évolutions significativement négatives. Il faut toutefois préciser que ces données, compte tenu de leur datation ne prennent pas en compte l'impact négatif des mesures fiscales décidées en 2013 au détriment des particuliers employeurs.

Plus généralement, l'évolution annuelle de l'emploi dans les services observée en Basse-Normandie entre 2007 et 2012 a été plus défavorable qu'en France, respectivement - 0,4 % contre - 0,1 %.

En termes d'emplois salariés dans le secteur tertiaire (donc y compris le commerce), les derniers chiffres mis à disposition par l'INSEE mettent en évidence

<sup>11</sup> Cette croissance continue des effectifs des collectivités territoriales est en partie imputable aux transferts de compétences opérés par l'Etat au profit des diverses collectivités, en particulier les Départements et les Régions.

une diminution de ceux-ci évaluée à presque 500 unités entre 2013 et 2014. Pour mémoire, le tertiaire avait enregistré une croissance de 450 emplois entre 2012 et 2013.

• Il apparaît également que le poids du secteur des services, exprimé en emplois, est nettement inférieur en Basse-Normandie à ce qui est observable en moyenne française. De la sorte, au 31 décembre 2013, le total des emplois recensés dans les services en région représentait 58,5 % de l'emploi total contre 63,4 % en France. Le degré de développement de certains services est, en Basse-Normandie, nettement moins élevé. C'est le cas des activités de transport (4,4 % contre 5,6 % de la totalité des emplois salariés), des activités d'information et de communication (2,6 % contre 3,5 %) et surtout des activités scientifiques et techniques - services administratifs et de soutien (9,0 % contre 12,2 %). Seul le poste administration publique - enseignement - santé et action sociale est proportionnellement plus présent en Basse-Normandie (34,7 % contre 32,7 %).

• Au plan départemental, les emplois de services représentent 61,6 % des emplois totaux recensés dans le département du Calvados, loin devant l'Orne (56,1 %) et la Manche (55,1 %). Le département du Calvados concentre plus d'un emploi de services sur deux (51,9 %), la Manche représentant 30,4 % et l'Orne 17,7 %. Les fonctions de capitales régionale, administrative et universitaire expliquent pour l'essentiel le poids du Calvados en la matière.

Cette importance moindre des emplois de services en Basse-Normandie est imputable à plusieurs facteurs :

- tout d'abord, la présence de secteurs agricoles et industriels plus développés en région qu'en moyenne française a un impact arithmétique sur l'importance du secteur des services, ce en termes de proportionnalité ;
- le fait que la plupart des PME et grandes entreprises bas-normandes ne disposent pas en région de leurs sièges sociaux et très souvent de leurs services recherche, marketing ou encore exportation est une autre explication à prendre en considération ;
- la proximité (relative) de l'Île de France et de Paris amplifie le phénomène précédent et contribue à ce que des services d'assistance et de conseil aux entreprises préfèrent envoyer leurs salariés en mission temporaire en Basse-Normandie plutôt que de créer en région une implantation permanente ;
- enfin, le faible nombre de grandes villes et l'existence d'une capitale classée en terme d'importance au 36<sup>ème</sup> rang national (22<sup>ème</sup> rang pour son agglomération) viennent compléter cette énumération de raisons pour lesquelles le secteur des services est moins développé en Basse-Normandie.

Enfin, pour conclure ce focus consacré au secteur des services et lui donner une actualité institutionnelle, il faut souligner l'importance que peut revêtir pour ce secteur le processus de fusion en cours des régions de Basse et de Haute-Normandie. En particulier, le choix définitif de la capitale administrative et surtout politique peut susciter des mouvements de migration des activités de services d'une capitale vers l'autre, ce mouvement pouvant dépasser et de loin les seules activités administratives. Si la volonté d'aménagement du territoire et de répartition des lieux de pouvoir n'est suffisamment prise en compte dans le processus de fusion, le



risque est réel de voir la ville siège du (futur) Conseil Régional de Normandie concentrer progressivement un maximum de fonctions supérieures et donc d'activités de services, certaines haute gamme, ce transfert s'opérant au détriment définitif de la ville ex capitale.

## II.3. LES GRANDS PARAMETRES D'APPRECIATION DE LA VITALITE ECONOMIQUE REGIONALE

### II.3.1. LA FREQUENTATION DE L'A88

Ouverte à la circulation en août 2010, l'autoroute A88 qui relie Falaise à Sées fait ici l'objet d'un bilan de fréquentation. Souhaité de longue date, cet axe établit une relation autoroutière entre le capitale régionale et la capitale ornaise, en l'occurrence Alençon, et assure une connexion avec l'A28.

Le trafic observé entre Falaise et Sées (section gérée par le groupe Alicorne<sup>12</sup>) a enregistré en 2014 une augmentation de son trafic qu'il s'agisse du trafic estival (août) ou hivernal (décembre). La fréquentation est ainsi passée de 6 027 véhicules par jour (tous types confondus) en août 2013 à 6 726 en août 2014, soit une augmentation de 12,0 % bien supérieure à celle observée entre 2012 et 2013 (+ 5,9 %). Le résultat 2014, très positif, est sans doute imputable aux épreuves de cross complet des Jeux Equestres Mondiaux qui se sont tenues le 30 août de cette même année au Haras du Pin, générant sur cet axe une fréquentation supplémentaire.

Le trafic hivernal, quant à lui, est passé de 4 340 véhicules par jour en décembre 2013 à 4 595 véhicules en décembre 2014, soit un accroissement de 5,9 % légèrement supérieur à celui observé entre 2012 et 2013.

### II.3.2. LE COMMERCE EXTERIEUR BAS-NORMAND

Les résultats du commerce extérieur régional, selon les données communiquées par la Direction Régionale des Douanes<sup>13</sup>, sont caractérisés par une reprise des exportations avec un volume 4,864 milliards d'euros en hausse de 7,4 %. Les importations se sont élevées en 2014 à 4,766 milliards d'euros en baisse de 6,5 %. De la sorte, le solde 2014 est légèrement favorable (+ 0,098 milliard d'euros), ce qui n'était pas arrivé depuis 2000. La Basse-Normandie demeure cependant une région faiblement exportatrice car elle ne représente que 1,1 % de l'ensemble des exportations nationales.

Les exportations régionales sont pour presque un tiers d'entre elles basées sur les produits agroalimentaires (1,505 milliard d'euros soit 30,9 % de la totalité), ce malgré les difficultés rencontrées sur les marchés russes. Viennent ensuite les

<sup>12</sup> La section Sées-Alençon est gérée par le groupe Altis.

<sup>13</sup> D'une façon générale, l'établissement des statistiques du commerce extérieur ne reflète qu'imparfaitement la réalité des échanges commerciaux propres à la Basse-Normandie. Notamment, la présence significative d'activités industrielles de sous-traitance induit une minoration des exportations imputables à la Basse-Normandie. Néanmoins, les données disponibles restent valables en ce qui concerne l'importance des évolutions observées.

équipements mécaniques, électriques et électroniques (947 millions d'euros soit 19,5 % de la totalité), puis les matériels de transport (629 millions d'euros pour 12,9 %), les produits pharmaceutiques (373 millions d'euros) et les produits issus de la plasturgie et de la chimie (172 millions d'euros).

Plus précisément, les produits les plus exportés sont les suivants :

- produits laitiers et glaces, 661 millions d'euros ;
- équipements automobiles, 399 millions d'euros ;
- produits pharmaceutiques, 373 millions d'euros ;
- produits alimentaires divers, 351 millions d'euros ;
- machines et équipements d'usage général, 306 millions d'euros ;
- matériel électrique, 278 millions d'euros.

Les exportations régionales sont opérées principalement à destination de l'Union européenne, soit 3,467 milliards d'euros. Viennent ensuite l'Asie (440 millions d'euros), l'Amérique (388), l'Afrique (256), le Proche et le Moyen Orient (135). En termes plus précis, les exportations régionales s'adressent tout d'abord à l'Allemagne (692 millions d'euros), puis successivement au Royaume-Uni (478), à l'Espagne (477), la Belgique (433), l'Italie (388) et les Etats-Unis (284), les flux vers ce dernier pays connaissant une croissance de presque 50 %.

En termes d'importations, la Basse-Normandie accueille sur son territoire des produits pharmaceutiques (547 millions d'euros), des machines et équipements d'usage général (383), des produits issus de la plasturgie et de la chimie (276), du matériel électrique (272), des équipements automobiles (252) et des produits laitiers et des glaces (216).

Contrairement aux exportations, les produits importés en Basse-Normandie sont d'origines moins souvent européennes. L'Union Européenne représente ainsi 1,468 milliard d'euros (à comparer aux 3,467 milliards d'euros d'exportations), puis arrivent l'Asie avec 709 millions d'euros, l'Amérique (389), et l'Afrique (170).

### **II.3.3. LE BILAN D'ACTIVITE DE LA BANQUE PUBLIQUE D'INVESTISSEMENT (BPI)**

Fruit du rapprochement de plusieurs entités (OSEO, FSI -Fonds Stratégique d'Investissement-, FSI Région et divers fonds de la Caisse des Dépôts et Consignation), la Banque Publique d'Investissement (BPI) soutient les activités économiques en répondant à leurs besoins de financement aux différentes étapes de leur développement. Plus précisément, la BPI intervient dans le soutien à l'innovation, la garantie d'emprunts bancaires, le cofinancement et l'intervention en haut de bilan au travers de prises de participation ou la souscription à des fonds existants.

En 2014, la BPI a apporté son soutien en Basse-Normandie à 2 106 entreprises<sup>14</sup> de la façon suivante :

- 78 projets innovants (+ 34 %) ;

---

<sup>14</sup> Certaines entreprises ayant pu profiter à plus d'un titre de l'accompagnement de la BPI.

- 1 679 projets en garantie ;
- 359 projets en financement ;
- 87 projets en court terme ;
- 370 projets en CICE (Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi), soit une hausse de 40 % pour un montant total de 29 millions d'euros.

Pour information, la BPI a accompagné en Haute-Normandie 2 178 entreprises.

De la sorte, l'activité de la BPI a été constituée de cofinancements à moyens et longs termes pour un montant de 738 millions d'euros et de 311 millions d'euros au titre des risques.

En termes d'investissement, la BPI a souscrit 61 millions d'euros dans six fonds régionaux ou interrégionaux, cette souscription ayant permis de mobiliser globalement 219 millions d'euros. Le partenariat BPI-région s'est développé durant l'année 2014 avec la création d'un Fonds Régional d'Innovation qui permettra d'injecter 2,7 millions dans les entreprises innovantes régionales pour soutenir l'innovation sous toutes ses formes dans les PME. Par ailleurs, la dynamique du Fonds Régional de Garantie se poursuit avec un nouvel abondement de 0,420 million d'euros. Ce fonds a permis de soutenir 120 projets (+ 21 %). Enfin, un protocole d'accord pour le déploiement d'une plate-forme d'orientation a été signé entre BPI et la Région pour faciliter l'accès des entreprises à l'ensemble de l'offre de financement disponible sur le territoire.

#### II.3.4. LA CREATION D'ENTREPRISES

Selon les dernières données disponibles sur le site de l'Agence Pour la Création d'Entreprises (APCE), c'est-à-dire sur une période allant d'octobre 2014 à janvier 2015<sup>15</sup>, le dernier quadrimestre (les 3 derniers mois de 2014 et le 1<sup>er</sup> mois de 2015) présentait pour la Basse-Normandie une amélioration du nombre de créations d'entreprises. Ainsi, 2 880 créations ont été enregistrées durant ces 4 mois, soit un résultat en hausse de 3,3 %.

Les régions du Nord-Ouest entourant la Basse-Normandie ont affiché, sur cette même période, des résultats contrastés : Bretagne + 3,2 % (6 560 créations), Pays de la Loire - 0,5 % (7 642), Haute-Normandie - 2,2 % (3 456) et France - 1,4 % (185 144). Si le résultat enregistré en Basse-Normandie est encourageant, il ne représente cependant que 1,55 % des créations constatées en France alors que le poids relatif de la région par rapport à la France est généralement estimé à 2,2 %.

Au plan départemental, l'évolution du nombre de créations est très favorable dans le Calvados avec une croissance de 7,9 % entre octobre 2014 et janvier 2015 (1 644 créations), l'une des 5 plus élevées en France. Durant ce quadrimestre, le Calvados a concentré 57 % des créations recensées en Basse-Normandie. Le département de l'Orne, quant à lui, a affiché une très légère augmentation à + 0,2 % (474 créations) et la Manche a vu le nombre de créations baisser de 3,5 % (762).

<sup>15</sup> Seules les données 2013 en année complète étaient disponibles à la date de rédaction de ce document.

Pour mémoire, le tableau ci-après opérant des comparaisons annuelles aux plans régional et départemental pour l'année 2013 vient compléter les informations précédentes.

Régions - Départements	Création d'entreprises			
	2010	2011	2012	2013
<b>France</b>	<b>622 039</b>	<b>549 155</b>	<b>531 161</b>	<b>521 000 (- 1,9 %)</b>
Bretagne	22 100	19 438	19 247	18 918 (- 1,7 %)
Pays de la Loire	25 546	22 344	22 845	22 168 (- 3,0 %)
Haute-Normandie	12 053	10 621	10 468	10 116 (- 3,4 %)
<b>Basse-Normandie</b>	<b>10 120</b>	<b>8 796</b>	<b>8 722</b>	<b>8 262 (- 5,3 %)</b>
Calvados	5 562	4 915	5 040	4 646 (- 7,8%)
Manche	2 832	2 343	2 318	2 212 (- 4,6 %)
Orne	1 726	1 488	1 364	1 404 (+ 2,9 %)

Tableau n° 23 : La création d'entreprises en Basse-Normandie et dans le Nord-Ouest  
de 2010 à 2013

Source : APCE

### II.3.5. LES DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES

Au nombre de 1 239 en 2014 selon les données de la Banque de France (données Webstat), les défaillances d'entreprises comptabilisées en Basse-Normandie ont crû de 6,8 % par rapport à 2013. Il s'agit du nombre le plus élevé constaté depuis la création de cette série statistique (1990). Il faut par ailleurs préciser que le nombre moyen de défaillances enregistrées durant les années de croissance (2000-2006) était de l'ordre de 700 à 800.

Cette hausse affecte tous les secteurs économiques, comme en témoigne le tableau ci-après. Le secteur le plus touché est le bâtiment avec en 2014 pratiquement 300 défaillances et une hausse annuelle de 24,4 %. Le commerce et la réparation automobile sont également très affectés (282 défaillances), de même que le secteur de l'hébergement-restauration.

La situation au plan départemental est relativement contrastée. Le département du Calvados affiche une hausse considérable du nombre des défaillances (+ 16,5 %) tandis que la Manche (- 1,1 %) et l'Orne (- 4,5 %) réduisent ce nombre d'une année sur l'autre.

Départements	2010	2011	2012	2013	2014
Calvados	557	582	619	563	656
Manche	338	372	362	374	370
Orne	244	235	228	223	213

Tableau n° 24 : Les défaillances d'entreprises depuis 2010 dans les 3 départements bas-normands

Source : Webstat - Banque de France

	2010	2011	2012	2013	2014	Δ
Total des défaillances	1 139	1 189	1 209	1 160	1 239	+ 6,8 %
<i>Dont : - Industrie</i>	105	117	105	109	117	+ 7,3 %
- Construction	275	280	284	238	296	+ 24,4 %
- Commerce et réparation auto.	242	267	277	249	282	+ 13,3 %
- Hébergement et restauration	168	166	171	186	198	+ 6,4 %
- Soutien aux entreprises	99	90	118	92	98	+ 6,6 %

Tableau n° 25 : Les défaillances d'entreprises depuis 2010

Source : Webstat - Banque de France

### II.3.6. LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE ET LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENEUVELABLES EN BASSE-NORMANDIE

Le développement suivant fait le point, d'une part, de la consommation d'énergie à la fois électrique et de nature pétrolière et, d'autre part, de la production et de la consommation d'énergie d'origine renouvelable.

La consommation d'énergie exprimée en termes de consommation finale brute et corrigée a légèrement continué d'augmenter. Ainsi, entre 2006 et 2013, la progression de la consommation a été pour la Basse-Normandie de 10,7 % pour la consommation brute et de 9,4 % pour la consommation finale corrigée. L'année 2013 est caractérisée par une faible hausse : + 3,0 % pour la consommation finale brute (en France, l'augmentation constatée n'a été que de 1,0 % et + 0,2 % pour la consommation corrigée). Il faut voir dans cette évolution particulièrement mesurée les effets conjugués de la crise économique, des augmentations régulières du prix de l'électricité et des économies d'énergie réalisées tant par les particuliers que par les entreprises. Chez ces dernières, le secteur industriel a affiché entre 2012 et 2013 une baisse de 3,6 % de sa consommation compensée par une augmentation de 3,5 % pour les particuliers et PME/PMI.

En termes de production d'énergie électrique, la Basse-Normandie a produit, tous modes confondus (nucléaire et énergies renouvelables), 18 662 GWh en 2013, soit 1,75 fois ses besoins. Cette production globale a progressé de 5 % en 2013 (+ 1,7 % au plan national). De façon détaillée, elle s'est décomposée ainsi :

- nucléaire → 17 983 (86,0 %) ;
- éolien → 454 (2,4 %) ;
- thermique fossile → 83 (0,4 %) ;
- hydraulique → 50 (0,3 %) ;
- thermique renouvelable → 47 (0,3 %) ;
- photovoltaïque → 40 (0,2 %).

Pour mémoire, la production nationale repose sur une répartition un peu moins concentrée : 73 % pour le nucléaire, 14 % pour l'hydraulique, 8 % pour le thermique fossile, 3 % pour l'éolien, 1 % pour le photovoltaïque et 1 % pour les autres modes de production.

En termes d'évolution de la production d'EnR exprimée en GWh, entre 2012 et 2013, la production d'électricité d'origine éolienne n'a que très peu augmenté (+ 0,8 % à 454 GWh), l'hydraulique a légèrement crû également (+ 4,0 % à 50 GWh), tandis que le thermique renouvelable croissait (+ 3,0 % à 47 GWh), de même que le photovoltaïque (+ 12,5 % à 45 GWh). Malgré les augmentations affectant l'ensemble de ces productions (+ 22 GWh en 2013), la part des EnR dans la production totale d'électricité demeure faible (4 %). En effet, au-delà des incertitudes liées à l'intermittence, le parc EnR installé n'a que faiblement évolué en 2013 : + 5 MW pour l'éolien et autant pour le photovoltaïque.

La parution fin 2014 par l'Observatoire Bas-Normand de l'Energie et du Climat (OBNEC) de données comparatives sur l'évolution des productions d'énergies renouvelables en Basse-Normandie entre 2004 et 2012 est l'occasion d'apporter dans ce rapport des informations détaillées sur ce secteur.

Ainsi, entre 2009 et 2012 la production d'énergie de source renouvelable a crû de 19 % et a atteint 3 905 GWh soit l'équivalent de 336 00 tonnes équivalent pétrole (tep). La décomposition des types de productions est la suivante.

Chaleur renouvelable (en 2012) :

- bois-énergie 3 149 GWh ;
- solaire thermique 5 GWh ;
- chaleur fatale 83 GWh ;
- biogaz 83 GWh.

Electricité (en 2012) :

- hydraulique 50 GWh ;
- éolien 454 GWh ;
- Photovoltaïque 40 GWh ;
- Electricité d'après biogaz 47 GWh.

Plus généralement, entre 2009 et 2012, la production d'énergie de source éolienne a crû de 32 %, celle issue du bois énergie collectif et industriel de 38 % et de source photovoltaïque de 21 %. Toutefois, l'année 2012 a été caractérisée par un infléchissement du nombre d'opérations aidées.

En ce qui concerne le biogaz, 23 installations étaient en fonction à fin 2012 soit une augmentation de 7 sites par rapport à 2011, ces derniers exclusivement de type agricole individuel. Ces 23 installations ont produit l'équivalent de 11 160 tonnes de pétrole. Une augmentation de 55 % de la production d'énergie issue du biogaz a été observée en 2012. Les Installations de Stockage de Déchets Ultimes Non Dangereux (ISDUND) représentent 66 % de la production totale de biogaz.

Fin 2012, la Basse-Normandie comptait sur son territoire 114 éoliennes de grande dimension (mat de plus de 50 mètres) pour une puissance de 222 MW à raison de 61 % dans le Calvados et de 38 % dans la Manche. Traduite en tep, la production de ces installations s'est élevée en 2012 à 38 700 tonnes de pétrole. Il convient de signaler que les éoliennes de dimension inférieure à 50 mètres étaient au nombre de 140 pour une puissance installée de 1,6 MW.

Enfin, 303 000 ménages bas-normands en 2012 utilisaient le bois comme moyen de chauffage (en base ou en appoint). La production de ces installations équivalait à la consommation de 233 400 tep tandis que les installations collectives représentaient un apport de 36 720 tep.

### II.3.7. EVOLUTION DES ENCOURS BANCAIRES EN BASSE-NORMANDIE

L'observation de l'évolution des encours bancaires en région (dépôts et crédits) constitue une autre indication clé de l'activité économique des entreprises et des opérations réalisées par les ménages.

Concernant les dépôts, l'évolution observée en Basse-Normandie en 2014 a été de + 2,9 % (+ 3,3 % en 2013), très inférieure cependant à ce qui avait été observé en 2012 (+ 6,9 %). Pour la même période (2014), l'évolution comptabilisée en France a été de + 3,5 %. Plusieurs commentaires peuvent être à cette occasion formulés.

D'une part, les données rassemblées dans le tableau ci-après montrent, année après année, malgré la crise et les difficultés, que le niveau global des dépôts continue d'augmenter. Il faut sans doute voir dans ce comportement l'illustration d'une forme d'épargne de précaution laquelle traduit un relatif manque de confiance dans l'avenir.

Mais, illustration de situations financières parfois délicates, plus de la moitié des dépôts supplémentaires (500 millions sur un total de 900 millions d'euros) ont été affectés aux comptes créditeurs ordinaires, c'est-à-dire à des comptes courants généralement non rémunérés.

D'autre part, seuls deux postes de placements rémunérateurs ont vu leurs encours s'accroître. Il s'agit des comptes créditeurs à terme (+ 2,1 % en volume) et surtout des dépôts effectués au titre du Plan Epargne Logement. Il convient de rappeler que celui-ci, jusqu'au 31 janvier dernier 2015, était rémunéré à hauteur de 2,5 % brut. Depuis cette date, ce niveau de rémunération a diminué pour s'établir à 2 % brut, ce qui a peut-être incité les épargnants à opter préventivement pour ce produit.

Enfin et consécutivement, tous les autres produits de placement (les comptes sur livrets notamment) ont vu leurs encours baisser plus ou moins significativement, la faute sans doute à une rémunération de moins en moins attractive même dans un contexte d'inflation pratiquement nulle.

Dépôts	Déc. 2007	Déc. 2010	Déc. 2011	Déc. 2012	Déc. 2013	Déc. 2014	Evolution 2013/2014
Total des dépôts	23 403	26 693	27 788	29 708	30 700	31 600	+ 2,9 %
<i>Dont : - cptes ordinaires créditeurs</i>	6 280	6 963	6 949	6 682	7 300	7 800	+ 6,82 %
- cptes créditeurs à terme	1 809	3 124	3 501	4 657	4 700	4 800	+ 2,1 %
- livrets	5 241	7 055	7 762	8 204	8 300	8 200	- 1,2 %
- livrets épargne pop.	1 891	1 749	1 702	1 687	1 600	1 500	- 6,6 %
- livrets dvpt durable	1 528	1 658	1 691	2 292	2 400	2 500	- 4,1 %
- cpte épargne logement	900	816	804	764	700	700	-
- plan épargne logement	4 535	4 191	4 296	4 331	4 600	5 100	+ 9,8 %
- plan épargne pop.	1 055	981	901	894	900	800	- 12,5 %
France			1 456 283	1 542 117	1 626 800	1 683 700	+ 3,5 %

Tableau n° 26 : Encours des dépôts (en millions d'euros) en Basse-Normandie depuis 2007  
Source : Banque de France

En ce qui concerne les crédits, l'évolution demeure positive (+ 1,3 %) quoique contrastée. Elle est même plus favorable que celle observée en France (+ 1,0 %).

Au plan détaillé, les crédits de trésorerie ont été à nouveau caractérisés par une diminution tout à fait significative (- 3,7 %) quoique inférieure à celle observée en 2013 (- 6,3 %). Il faut voir dans cette tendance la traduction à la fois de la crise économique et des exigences accrues imposées aux établissements bancaires au titre du dispositif Bâle III.

En revanche, les crédits d'équipements consentis se sont accrus de 3,2 %, soit nettement plus qu'en 2013 (+ 0,7 %), ce qui peut être interprété comme l'amorce de reprise des investissements par les entreprises.

Enfin, les crédits à l'habitat ont progressé en volume (+ 1,1 %) mais de façon beaucoup plus contenue qu'en 2013 (+ 3,2 %). Cette évolution, faible dans son ampleur, correspond à la baisse de la construction enregistrée en Basse-Normandie au cours de l'année 2014 et évoquée ailleurs dans ce rapport (voir chapitre consacré au bâtiment). Pourtant, les taux proposés en matière de crédit à l'habitat étaient en 2014 particulièrement attractifs.

Encours des crédits	Déc. 2007	Déc. 2010	Déc. 2011	Déc. 2012	Déc. 2013	Déc. 2014	Evolution 2013/2014
Total des crédits	24 809	29 327	29 384	29 834	30 200	30 600	+ 1,3 %
<i>Dont : - crédits de trésorerie</i>	2 731	2 928	2 952	2 883	2 700	2 600	- 3,7 %
- crédits à l'équipement	7 806	9 752	9 209	9 338	9 400	9 700	+ 3,2 %
- crédits à l'habitat	13 382	15 770	16 382	16 759	17 300	17 500	+ 1,1 %
France				1 694 905	1 699 200	1 715 800	+ 1,0 %

Tableau n° 27: Encours des crédits (en millions d'euros) en Basse-Normandie depuis 2007  
Source : Banque de France

## II.3.8. LES INVESTISSEMENTS ETRANGERS EN BASSE-NORMANDIE

Le bilan d'activité de l'Agence Française pour les Investissements Internationaux (AFII) recense pour une année donnée, en l'occurrence 2013, les implantations nouvelles, les extensions de sites existants, les rachats d'entreprises en difficultés et les extensions consécutives à des acquisitions. Pour la Basse-Normandie, ce bilan met en avant l'accueil de 9 projets d'investissements étrangers créateurs d'emplois en



2013, soit plus qu'en Bretagne (7), mais moins qu'en Pays de la Loire (29) et qu'en Haute-Normandie (12).

Le tableau ci-après opère une répartition par régions du Nord-Ouest des projets et des emplois selon le type d'activité.

Régions	Logistique		Production		R & D ingénierie		Total	
	Nb de projets	Nb d'emplois	Nb de projets	Nb d'emplois	Nb de projets	Nb d'emplois	Nb de projets	Nb d'emplois
Basse-Normandie	-	-	5	258	4	46	9	304
Bretagne	2	30	4	187	1	6	7	223
Pays de la Loire	5	65	11	994	13	112	29	1 171
Haute-Normandie	2	20	10	788	-	-	12	808
France	33	1 477	209	11 829	77	1 942	319	15 248

Tableau n° 28 : Les investissements étrangers en régions du Nord-Ouest et en France en 2013  
(en nombre de projets et en nombre d'emplois)

Source : AFII (bilan 2013)

Les 9 projets répertoriés pour la Basse-Normandie concernent la plasturgie (2 projets pour 133 emplois), 1 dans les composants électriques (20 emplois), 3 dans l'automobile (113 emplois) et 3 dans le médicament-biotechnologies (43 emplois).

Ce bilan fournit également des éléments d'information sur l'impact territorial des investissements étrangers en termes de contribution de ceux-ci aux économies régionales. Ces données, les dernières disponibles en la matière, reposent sur une enquête menée pour l'année 2011 par l'AFII. Il ressort de ces investigations que 20 % du chiffre d'affaires réalisé dans l'ensemble de l'économie française relevait d'entreprises sous contrôle étranger implantées en France<sup>16</sup>. Cet effet d'entraînement était mesuré à 4 % pour la Basse-Normandie, 7 % en Bretagne, 9 % en Pays de la Loire et 21 % en Haute-Normandie (notamment dans les secteurs du commerce et de l'industrie). En termes d'emploi, cet effet était estimé à 4 % des emplois en Basse-Normandie, 5 % en Bretagne, 8 % en Pays de la Loire et 10 % en Haute-Normandie.

En termes de contribution aux exportations régionales, l'impact des implantations étrangères serait considérable : 31 % des exportations pour la Basse-Normandie, 20 % en Bretagne, 35 % en Pays de la Loire et 37 % en Haute-Normandie.

<sup>16</sup> Enquête réalisée sur la base de données INSEE relatives à l'emploi, au chiffre d'affaires, aux investissements corporels et au commerce extérieur. Ces données sont plus précisément issues de l'enquête sur les liaisons financières entre sociétés (LIFI) et des statistiques structurelles de l'entreprise (ESANE).



### III. L'EMPLOI ET LE CHOMAGE EN BASSE-NORMANDIE

Cette troisième partie du rapport évoque la question de l'emploi en région en 2014 sous plusieurs approches : évolution du nombre d'emplois salariés et non salariés, emploi dans le secteur public et l'économie sociale, le travail intérimaire, l'activité partielle...

#### III.1. L'EVOLUTION DE L'EMPLOI

L'emploi constitue l'un des critères essentiels d'appréciation de la vitalité régionale. Dans cet ordre d'idées, un bilan est ici proposé de la situation de l'emploi à fin décembre 2013 (dernière année disponible au moment de la rédaction de ce document) ainsi qu'une comparaison avec les années 2010 et 2008.

Il ressort de ce bilan et de ces comparaisons que l'emploi total a reculé en Basse-Normandie d'environ 7 200 unités entre fin 2008 et fin 2013 soit une diminution de 1,23 % sur la période, soit encore un taux annuel d'évolution de pratiquement - 0,2 %. Plus précisément ce sont les emplois salariés qui ont été affectés par ce recul. Ils ont ainsi diminué de 13 828 unités, soit - 2,65 %, entre 2008 et 2013, ce qui est considérable sachant que dans le même temps la précarisation des emplois s'est accrue, le recours aux contrats à durée déterminée et à temps partiel ayant été augmenté.

	Au 31 décembre 2013				En 2010	En 2008
	Calvados	Manche	Orne	Basse-Ndie	Basse-Ndie	Basse-Ndie
<b>Salariés (effectif)</b>	<b>249 637</b>	<b>164 822</b>	<b>92 673</b>	<b>507 132</b>	<b>514 214</b>	<b>520 960</b>
Agriculture (en %)	1,3	2,3	2,4	1,8	1,6	1,7
Industrie (en %)	13,3	19,1	21,6	16,7	17,1	17,9
Construction (en %)	6,0	7,8	6,5	6,7	7,1	7,3
Tertiaire marchand (en %)	44,9	36,5	33,5	40,1	39,8	38,8
Tertiaire non marchand (en %)	34,5	34,3	35,9	34,7	34,3	34,3
<b>Non salariés (effectif)</b>	<b>30 459</b>	<b>24 388</b>	<b>14 539</b>	<b>69 386</b>	<b>64 529</b>	<b>62 770</b>
Agriculture (en %)	17,4	33,4	36,2	26,9	29,8	32,0
Industrie (en %)	5,4	5,3	5,3	5,4	5,4	5,6
Construction (en %)	13,0	10,2	11,5	11,7	11,3	11,3
Tertiaire marchand (en %)	50,4	39,8	37,5	44,0	41,8	40,3
Tertiaire non marchand (en %)	13,8	11,2	9,5	12,0	11,7	10,9
<b>Total (effectif)</b>	<b>280 096</b>	<b>189 210</b>	<b>107 212</b>	<b>576 518</b>	<b>578 743</b>	<b>583 730</b>
Agriculture (en %)	3,1	6,3	6,9	4,9	4,8	4,9
Industrie (en %)	12,4	17,3	19,4	15,3	15,8	16,6
Construction (en %)	6,7	8,1	7,2	7,3	7,6	7,7
Tertiaire marchand (en %)	45,5	37,0	34,1	40,6	40,1	39,0
Tertiaire non marchand (en %)	32,3	31,3	32,4	32,0	31,8	31,8

Tableau n° 29 : Emploi selon le statut et le secteur d'activité au 31 décembre 2013, en 2010 et 2008

Source : INSEE

En revanche, les emplois non salariés se sont développés dans une proportion importante puisque ils sont passés de 62 770 en 2008 à 69 386 à fin 2013, soit + 10,5 %. Ce mouvement n'a rien d'étonnant en soi car ce sont pour une partie sans doute considérable des salariés ayant perdu leur emploi ou menacé de le perdre qui ont créé leur entreprise. Il faut ajouter que le statut de l'auto-entrepreneur ainsi que des aides soutenues à la création d'entreprises par des demandeurs d'emploi ont favorisé cette tendance.

En termes de secteurs d'activité, le tableau précédent montre que c'est dans l'industrie et à un moindre degré dans le Bâtiment et les Travaux Publics que l'emploi a le plus pâti de la crise actuelle tandis le tertiaire marchand occupe une place croissante parmi l'ensemble des secteurs de l'économie régionale malgré cependant des difficultés croissantes.

### III.1.1. L'EVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIE EN 2014

Selon les évaluations réalisées par l'INSEE en 2014, l'emploi salarié du secteur marchand non agricole et hors emploi public a été caractérisé pour la troisième année consécutive par une évolution négative se traduisant par une diminution de 2 434 emplois (soit à peine moins qu'en 2013 c'est-à-dire - 2 610 emplois), soit une baisse de - 0,8 % contre - 0,3 % en France. Pour mémoire, la baisse enregistrée en 2012 avait été deux fois plus élevée (5 228 emplois).

Le tableau ci-après en donne le détail par grands secteurs économiques. Tous les secteurs sont caractérisés par une évolution négative et en particulier le Bâtiment-Travaux Publics dont les effectifs sont les plus affectés par la crise tant en valeur absolue (- 1 090 emplois) qu'en valeur relative (- 3,2 %). Ainsi, pour la deuxième année consécutive, ce secteur perd plus de 1 000 emplois. L'industrie, pour ce qui la concerne, a vu ses effectifs décroître de 852 emplois, soit approximativement deux fois moins qu'en 2013. Le tertiaire, alors qu'il était reparti à la hausse en 2013 (+ 447 emplois), connaît à nouveau une diminution du nombre de ses salariés (- 492 emplois, soit - 0,3 %). Il convient de souligner à cet égard que l'évolution régionale de l'emploi tertiaire est contraire en 2014 à celle observée en France (+ 0,3 %).

Secteurs	Basse-Normandie		France	
	Nombre	%	Nombre	%
Industrie	83 776		3 143 412	
<i>Evolution sur 1 an</i>	- 852	- 1,0	- 35 608	- 1,1
Construction	33 053		1 349 952	
<i>Evolution sur 1 an</i>	- 1 090	- 3,2	- 45 915	- 3,3
Tertiaire	193 081		10 890 958	
<i>Evolution sur 1 an</i>	- 492	- 0,3	+ 27 750	+ 0,3
Ensemble des secteurs	309 910		15 384 322	
<i>Evolution sur 1 an</i>	- 2 434	- 0,8	- 53 773	- 0,3

Tableau n° 30 : Evolution de l'emploi salarié en Basse-Normandie au 4<sup>ème</sup> trimestre 2014  
Source : INSEE (données CVS)

Au plan départemental, les évolutions de l'emploi salarié en 2014 ont été les suivantes : Calvados - 1,1 %, Manche + 0,5 % et Orne - 2,1 %.

### III.1.2. L'EMPLOI PUBLIC EN BASSE-NORMANDIE

Selon les données publiées par l'INSEE, les effectifs cumulés des différentes fonctions publiques s'élevaient au 31 décembre 2012 (dernière année disponible) à 117 000 personnes soit autant qu'en 2011 comme en atteste le tableau ci-après. Toutefois, il est intéressant de souligner qu'au sein de cet ensemble les évolutions ont été différenciées d'un type de fonction publique à l'autre. De la sorte, les effectifs de la fonction publique d'Etat ont continué de décroître (- 1,9 %) alors que ceux de la fonction publique hospitalière (+ 0,6 %) et surtout ceux de la fonction publique territoriale (+ 1,8 %) s'accroissaient. Pour ces derniers, il s'agit d'un mouvement continu toutefois influencé par un engagement accru de contrats aidés. En revanche, l'année 2012 n'a pas donné lieu à transfert de compétences lesquels auraient pu comme par le passé expliquer tout ou partie de la croissance des effectifs concernés.

Fonctions publiques	2011	2012
Fonction publique d'Etat	46 600	45 700
Fonction publique territoriale	39 500	40 200
Fonction publique hospitalière	30 900	31 100
<b>Total</b>	<b>117 000</b>	<b>117 000</b>

Tableau n° 31 : Les effectifs de la fonction publique en Basse-Normandie en 2011 et 2012  
Source : INSEE

Le tableau suivant donne un aperçu de la répartition départementale des effectifs de la fonction publique. Il permet de constater que la présence de celle-ci est pratiquement proportionnée à l'importance des populations départementales avec cependant un léger avantage pour le Calvados : 49,3 % des effectifs de la fonction publique pour 46,9 % de la population, ce décalage s'expliquant par la présence d'emplois publics liés aux fonctions régionales et concentrés sur l'agglomération caennaise.

En milliers	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France
Fonction publique d'Etat	22,6	15,4	7,7	45,7	2 441,8
<i>Dont contrats aidés</i>	1,2	0,9	0,6	2,7	68,7
Fonction publique territoriale	20,4	13,0	6,8	40,2	1 912,8
<i>Dont contrats aidés</i>	0,5	0,3	0,1	0,9	50,4
Fonction publique hospitalière	14,7	9,6	6,8	31,1	1 153,2
<i>Dont contrats aidés</i>	0,3	0,2	0,1	0,6	16,2
Ensemble de la fonction publique	57,7	38,1	21,2	117,0	5 507,9
<i>Dont contrats aidés</i>	2,0	1,4	0,8	4,2	135,3

Champ : postes principaux finaux (actifs et non annexes au 31 décembre), France

Tableau n° 32 : Effectifs par versant de la fonction publique au 31 décembre 2012  
Source : INSEE - SIASP

Ce tableau met également en évidence l'importance des emplois aidés dont le nombre à fin 2012 s'élevait en Basse-Normandie à 4 200. Les services de l'Etat en accueillent à eux seuls 2 700 alors que les collectivités territoriales n'avaient au sein de leurs effectifs que 900 personnes sous contrats aidés. Il faut à ce propos souligner que les emplois aidés relevant de l'Etat masquent à certains égards l'importance des diminutions d'effectifs ayant affecté cette fonction publique. L'embauche de 900 emplois aidés par les collectivités territoriales en 2012 contribue à la croissance de leurs effectifs sans qu'il soit cependant possible de comparer l'importance de ce type d'emploi par rapport à l'année 2011.

Enfin, le recours aux emplois aidés dans la fonction publique en Basse-Normandie semble élevé puisque les 4 200 emplois aidés répertoriés en région en 2012 toutes fonctions publiques confondues constituaient 3,10 % du total national alors que la Basse-Normandie ne représente que 2,25 % de la population française. Ce recours est proportionnellement plus important encore au sein de la fonction publique d'Etat car il atteignait 3,9 % des effectifs concernés en France en 2012.

### III.1.3. L'EMPLOI DANS L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Particulièrement développé dans le Grand Ouest, le secteur de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) procurait au 1<sup>er</sup> janvier 2013 en Basse-Normandie un emploi à 59 698 salariés<sup>17</sup> et représente de ce fait 12,7 % de l'emploi salarié régional ou encore 17,0 % des salariés du privé. 64 % des emplois y sont occupés par des femmes et 62 % des salariés le sont à temps complet.

Ces quelque 60 000 emplois correspondent à 51 738 emplois exprimés en équivalent temps plein. Ils se répartissent entre 5 493 établissements à raison de 2 577 dans le Calvados (26 575 salariés), 1 661 établissements dans la Manche (19 646 salariés) et 1 255 établissements dans l'Orne (13 477 salariés). A l'échelle des Pays bas-normands, c'est celui de Caen qui concentre le plus de salariés soit 16 504 personnes employées dans ce cadre (soit 27,6 % de la totalité des emplois régionaux en la matière).

Quatre secteurs rassemblent plus deux tiers des emplois. Il s'agit de :

- hébergement médico-social (9 849) ;
- enseignement (8 230) ;
- aide à domicile (5 794) ;
- activités financières et d'assurance (5 524).

Le vaste champ du médicosocial et sanitaire (hébergement médicosocial, aide à domicile, aide par le travail, santé...) concentre presque la moitié des emplois, en l'occurrence 48,8 % de la totalité d'entre eux.

L'économie sociale et solidaire apporte sa contribution à la lutte contre le chômage en participant aux différents dispositifs déployés en la matière. A titre d'exemple, entre fin 2012 et le 1<sup>er</sup> décembre 2014, le secteur de l'ESS a recruté

---

<sup>17</sup> Grâce à un partenariat entre l'Observatoire de l'ESS et l'INSEE, il est désormais possible de disposer d'une analyse de l'emploi dans ce secteur à l'échelle de la région et de ses territoires.

880 emplois d'avenir soit près du tiers des effectifs totaux concernés par ce dispositif. Egalement, environ de 5 500 à 5 800 contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) sont signés chaque année dans ce secteur.

La conjoncture de l'emploi dans l'ESS sur l'année 2014 (sur la base de données ACCOS-URSSAF) met en évidence une croissance de l'emploi de 0,8 %, soit + 437 emplois, croissance pour l'essentiel assurée par des emplois du secteur associatif.

### III.2. LE TRAVAIL INTERIMAIRE

Elément traditionnel d'appréciation du travail précaire (faute notamment de pouvoir évaluer les contrats à durée déterminée en nombre et en durée) et plus globalement du niveau d'intensité de l'activité économique, l'intérim est resté relativement stable durant l'année 2014. De la sorte, les effectifs en intérim au 4<sup>ème</sup> trimestre 2014 étaient en très légère hausse (+ 0,8 %) par rapport à l'année précédente, soit 11 833 emplois équivalents temps plein contre 11 735 en 2013. Le recours à l'intérim a été en hausse dans l'industrie mais de façon modérée (+ 2,5 %) de même que dans le secteur tertiaire (+ 3,9 %). En revanche, et comme déjà évoqué, le BTP a nettement moins fait appel à l'intérim qu'en 2013 (- 8,2 %), ce en raison notamment de la crise qu'il traverse.

Pour mémoire et pour rappeler combien le recours à l'intérim était important avant la crise, le nombre d'emplois intérimaires exprimé en ETP était en 2007 de 15 602 soit 24 % de plus qu'à fin 2014.

Activités économiques	2013	2014	Evolution 2014/2013		Taux de recours en 2014 (1)
			Nombre	%	
Agriculture	88	128	+ 40	+ 45,5	ns
Industrie	6 190	6 346	+ 156	+ 2,5	7,0
Construction	2 571	2 361	- 210	- 8,2	6,6
Tertiaire	2 886	2 998	+ 112	+ 3,9	1,5
<b>Ensemble</b>	<b>11 735</b>	<b>11 833</b>	<b>+ 98</b>	<b>+ 0,8</b>	<b>3,7</b>

ns = non significatif

(1) Taux de recours = emplois ETP / effectifs salariés X 100 + ETP

Tableau n° 33 : L'intérim en Basse-Normandie par secteur d'activité en 2014 (emplois ETP)

Source : DARES, fichiers Pôle Emploi

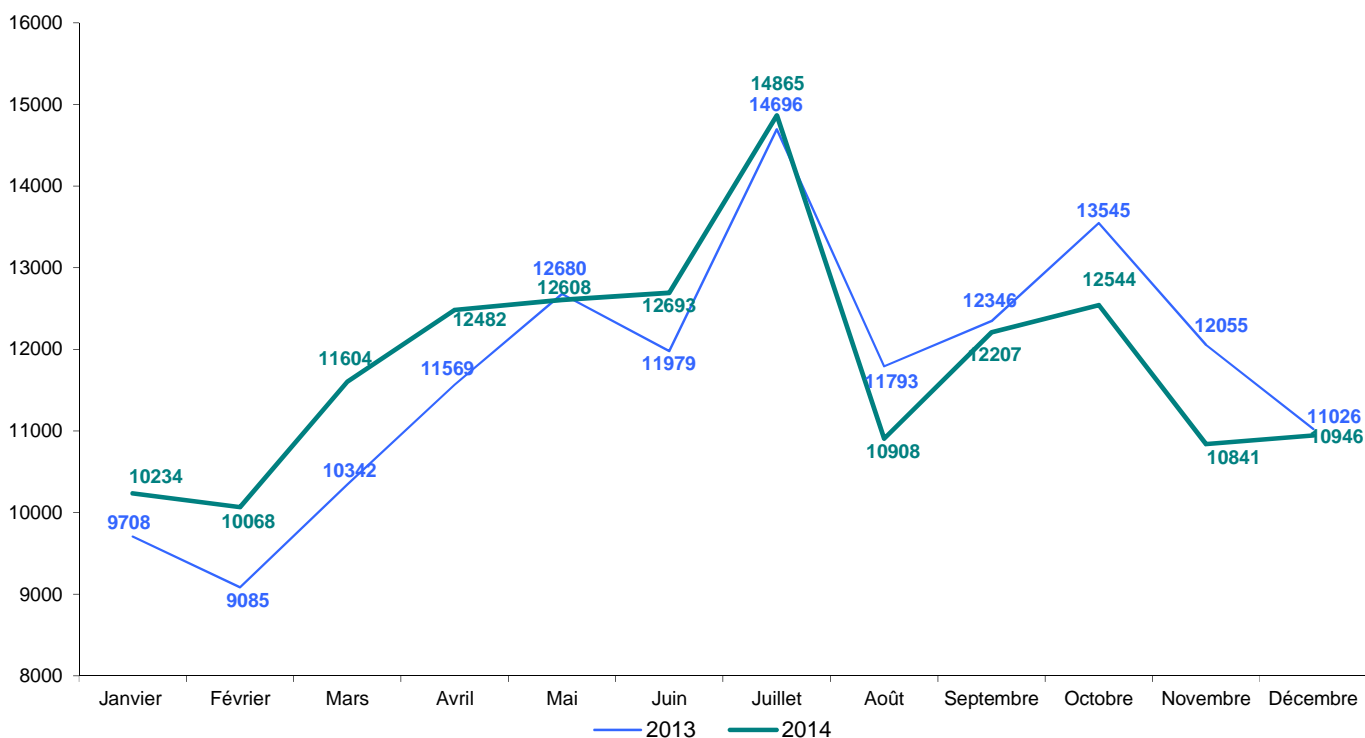
Le tableau ci-dessous exprime l'évolution dans les départements du recours à l'intérim. Il est en très faible hausse dans le Calvados (+ 0,9 %) et dans la Manche (+ 2,2 %) alors qu'il régresse quelque peu dans l'Orne (- 1,3 %). Ce tableau montre également que l'intérim progresse de façon plus importante en France (+ 1,8 %) qu'en Basse-Normandie (+ 0,8 %). Plus précisément, il a été constaté un recours plus élevé durant le premier semestre 2014 qu'au cours du second (voir graphique suivant).

Départements	2013	2014	Evolution 2014/2013		Taux de recours en 2014 (1)
			Nombre	%	
Calvados	5 841	5 895	+ 54	+ 0,9	3,7
Manche	3 454	3 529	+ 75	+ 2,2	3,4
Orne	2 440	2 409	- 31	- 1,3	4,2
<b>Basse-Normandie</b>	<b>11 735</b>	<b>11 833</b>	<b>+ 98</b>	<b>+ 0,8</b>	<b>3,7</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>505 485</b>	<b>514 384</b>	<b>+ 8 899</b>	<b>+ 1,8</b>	<b>3,2</b>

(1) Taux de recours : emploi Equivalent Temps Plein / effectifs salariés x 100 + ETP

Tableau n° 34 : L'évolution du recours à l'intérim par département en Basse-Normandie et en France en 2014 (emplois ETP)

Source : DARES, fichiers Pôle Emploi



Graphique n° 4 : L'évolution mensuelle de l'intérim en Basse-Normandie

Source : DARES, fichiers Pôle Emploi

Dernier indicateur propre à l'intérim, les durées des missions ont été à nouveau caractérisées par une baisse, certes modeste, et ce dans les trois départements. Ainsi, la durée moyenne d'une mission s'établissait en 2014 à 1,37 semaine en Basse-Normandie, soit nettement moins qu'au plan national (1,63 semaine). Cette faible durée moyenne ne fait qu'ajouter à la précarité de la plupart des personnes employées dans ce cadre.

### III.3. L'ACTIVITE PARTIELLE

Considérée à juste titre comme protecteur de l'emploi et amortisseur de crise, l'activité partielle (ex-chômage partiel) a connu en 2014 une diminution notable de son utilisation. Ainsi, 469 587 journées ont été autorisées contre 538 528 en 2013, soit une évolution de - 12,8 %. Il faut par ailleurs préciser que le taux d'utilisation de ces



jours d'activité partielle a été de 24,1 % sur 12 mois soit 113 170 jours effectivement chômés en 2014 contre 131 483 en 2013, soit finalement une baisse de 13,9 % d'une année sur l'autre. Ce résultat à fin décembre 2014 doit être considéré comme encourageant. Toutefois, il est utile de préciser que le recours à l'activité partielle a été nettement moindre au cours du premier trimestre tandis qu'il connaissait un regain durant le quatrième trimestre de l'année 2014.

Par secteur économique, c'est l'industrie automobile qui a été le principal bénéficiaire et utilisateur avec 23 % de la totalité des jours autorisés, le bâtiment, la fabrication de produits métalliques et le génie civil représentant respectivement 12 %, 11 % et 10 % de l'ensemble.

### III.4. LE CHOMAGE ET LA DEMANDE D'EMPLOI

A fin décembre 2013, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A inscrits auprès de Pôle Emploi en Basse-Normandie s'élevait en données brutes à 71 103, en augmentation de 4,8 % par rapport à l'année précédente (+ 2,4 % en 2013). Au niveau national, l'augmentation enregistrée a été supérieure et s'est élevée à + 5,4 %. Ainsi, depuis 2011, la hausse du chômage est plus importante au plan national que bas-normand. Toutefois, à la différence des années précédentes, le différentiel entre la Basse-Normandie et la France est en 2014 peu important alors qu'il l'était par exemple en 2013 (+ 2,4 % contre + 5,4 % en France). Dans l'absolu, 2014 constitue la septième année consécutive de hausse du chômage, phénomène jamais observé en Basse-Normandie depuis 1984<sup>18</sup>.

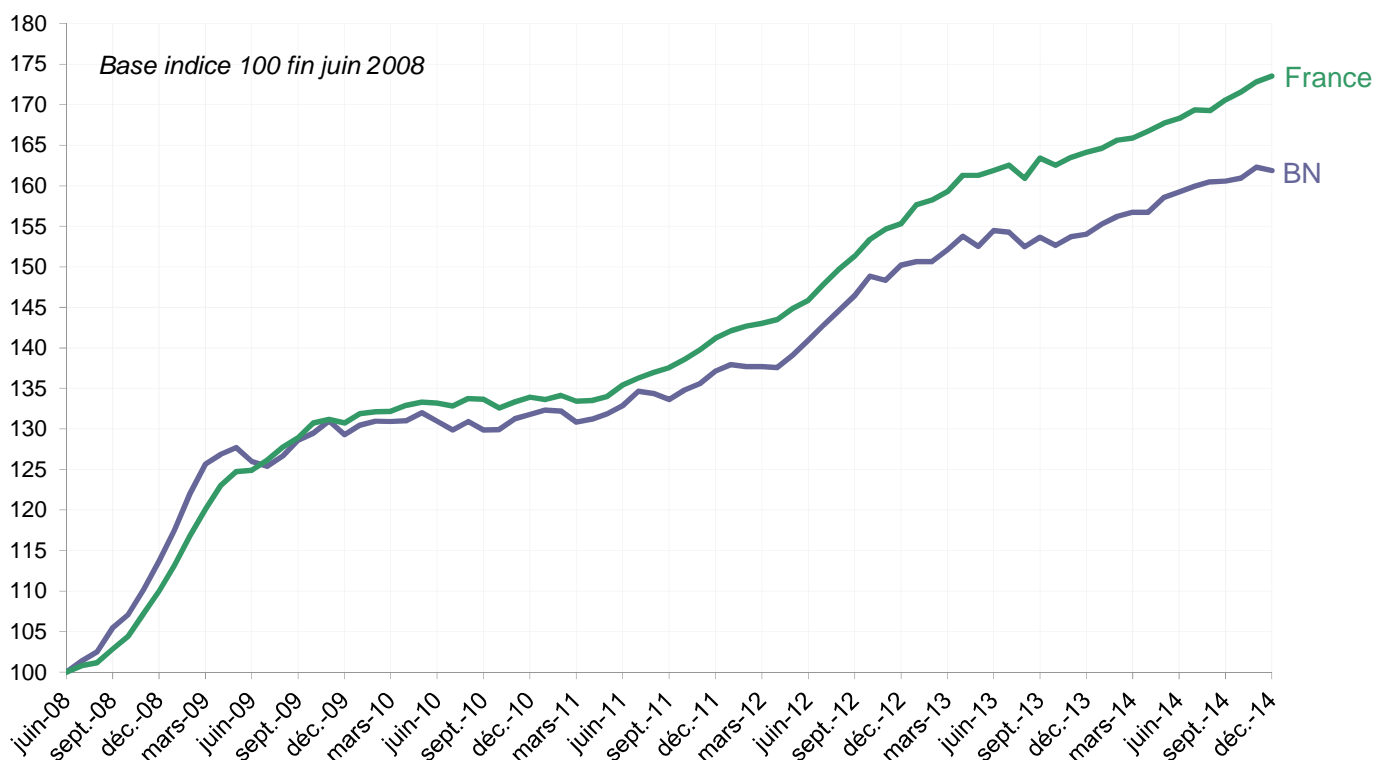
C'est dans le Calvados que la hausse a été la plus importante, dépassant en cela la moyenne nationale comme le montre le tableau ci-après. Les évolutions concernant la Manche (+ 4,2 %) et surtout l'Orne (+ 2,5 %) se situent en deçà de la moyenne régionale.

DEFM Catégorie A	Décembre 2014	Evolution sur 1 an	
		Nombre	%
Calvados	26 840	+ 2 122	+ 6,1
Manche	21 146	+ 846	+ 4,2
Orne	13 117	+ 318	+ 2,5
<b>Basse-Normandie</b>	<b>71 103</b>	<b>+ 3 286</b>	<b>+ 4,8</b>
France métropolitaine (en milliers)	3 552,9	+ 180,9	+ 5,4

Tableau n° 35 : Evolution de la demande d'emploi par département en Basse-Normandie en 2014 (catégorie A)

Source : DIRECCTE, Pôle Emploi

<sup>18</sup> 1984 étant la première année d'édition d'un rapport sur la situation économique et de l'emploi par le CESER.



Graphique n° 5 : Evolution du nombre de demandeurs d'emploi (catégorie A) en données Corrigées des Variations Saisonnnières (CVS) de fin juin 2008 à fin décembre 2014

Source : DIRECCTE, Pôle Emploi

En termes de taux de chômage (paramètre calculé sur la base des normes du Bureau International du Travail -BIT-), cet indicateur tel que proposé par l'INSEE se traduit pour la Basse-Normandie par une augmentation de 0,4 %, comme en France, et s'établit au plan régional à 9,3 % pour 10,0 % au niveau national. Le département de la Manche avec 8,4 % affiche un taux significativement moins élevé que la moyenne régionale.

Département	Taux de chômage 4 <sup>ème</sup> trim. 2013	Taux de chômage 4 <sup>ème</sup> trim. 2014	Ecart annuel (en points)
Calvados	9,3	9,8	+ 0,5
Manche	8,2	8,4	+ 0,2
Orne	9,0	9,4	+ 0,4
<b>Basse-Normandie</b>	<b>8,9</b>	<b>9,3</b>	<b>+ 0,4</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>9,6</b>	<b>10,0</b>	<b>+ 0,4</b>

Tableau n° 36 : Taux de chômage BIT par département

Source : INSEE

Les trois principales catégories confondues (catégories A, B et C), le chômage affecte en Basse-Normandie 113 449 personnes à fin 2014 contre 106 811 à fin 2013. Ainsi, la demande d'emploi a globalement crû en région de 6,2 %. Il est utile de souligner que la demande d'emploi de catégorie B, celle concernant des personnes ayant exercé une activité réduite (moins de 78 heures par mois), a crû entre 2013 et 2014 de 5,0 % tandis que les demandeurs d'emploi de catégorie C (ayant exercé une activité réduite « longue » soit plus de 78 heures par mois) ont vu leur nombre croître

de 11,4 % en un an. Cette évolution croissante du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie C notamment témoigne du caractère préoccupant de la situation économique en 2014. Le tableau suivant exprime en valeurs absolue et relative ces informations.

Basse-Normandie	4 <sup>ème</sup> trim. 2013	4 <sup>ème</sup> trim. 2014	Evolution
D E de cat. A	67 817	71 103	+ 4,8 %
DE de cat. B	17 060	17 906	+ 5,0 %
DE de cat. C	21 934	24 440	+ 11,4 %
<b>Total catégories A, B et C</b>	<b>106 811</b>	<b>113 449</b>	<b>+ 6,2 %</b>

Tableau n° 37 : évolution de la demande d'emploi pour les catégories A, B et C en 2014

Source : Pôle Emploi

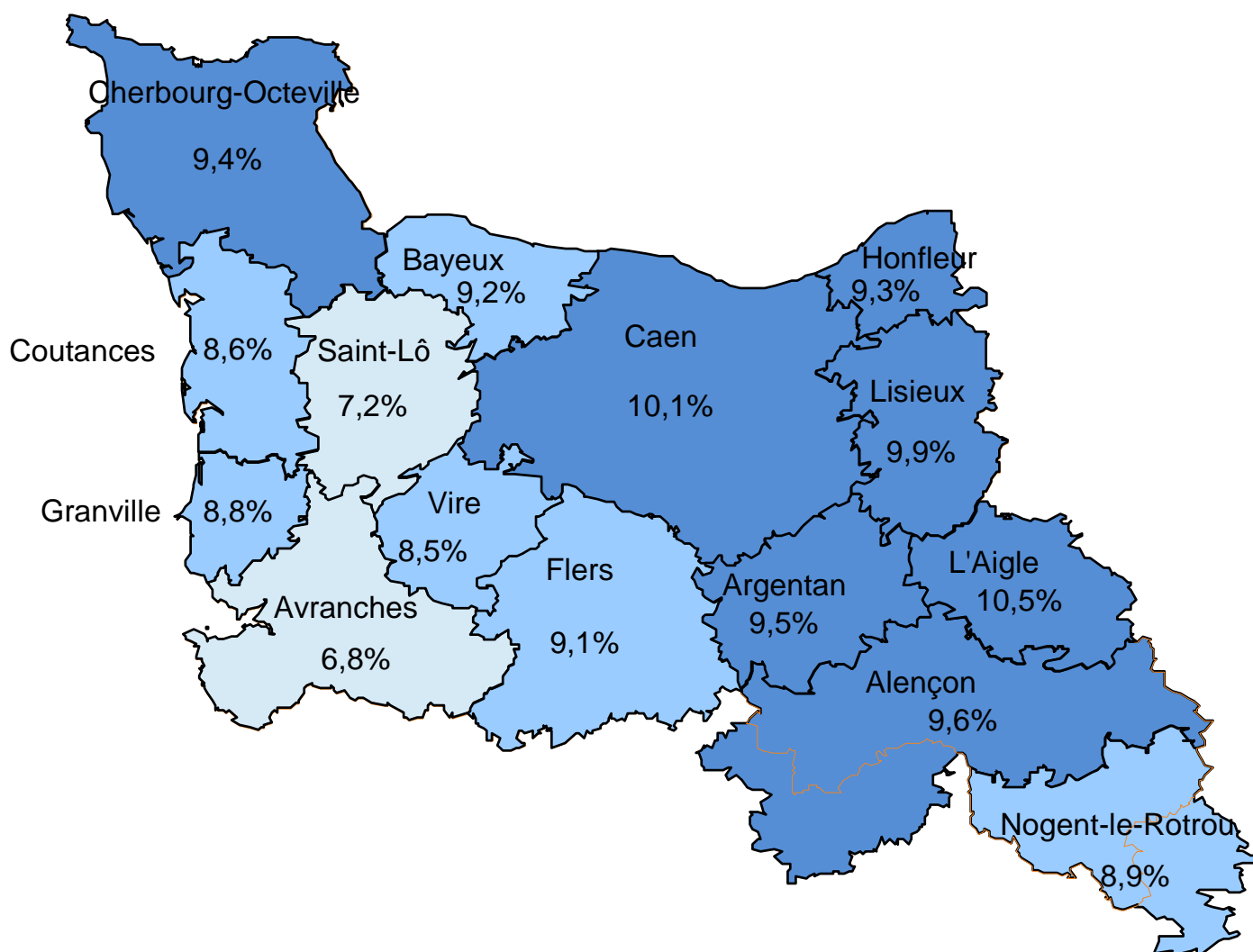
### III.4.1. LA SITUATION DU CHOMAGE PAR ZONES D'EMPLOI

Comme en 2013, les évolutions du chômage (de catégorie A) selon les zones d'emploi ont été caractérisées en 2014 à la fois par leur grande variabilité et par leur tendance à l'augmentation à l'exception cependant de la zone de Nogent-le-Rotrou partagée entre la Basse-Normandie et la région Centre-Val-de-Loire (pour la majeure partie du territoire concerné).

Trois groupes de zones d'emploi sont identifiables. Tout d'abord celles affectées d'une croissance significative de la demande d'emploi, en l'occurrence supérieure à la moyenne régionale (pour mémoire 4,8 %). Ce groupe comprend les zones d'emploi de Bayeux (+ 8,1 %), Granville (+ 7,4 %), Caen (+ 6,5 %), L'Aigle (+ 6,2 %), Coutances (+ 5,6 %) et Lisieux (+ 5,4 %). On observe à travers ces territoires que le département du Calvados a été particulièrement touché par l'accroissement de la demande d'emploi en 2014.

Un deuxième groupe est composé des zones d'emploi de Vire (+ 4,3 %), Alençon et Avranches (+ 3,6 %), Flers (+ 3,5 %), Cherbourg-Octeville (+ 3,2 %) et Saint-Lô (+ 3,1 %). Plutôt hétérogène au plan géographique, ce groupe présente la particularité de comporter des zones d'emploi qui ont connu des retournements de la tendance observée l'année précédente. Ainsi, les zones d'emploi de Vire et de Flers sont passées d'une évolution positive entre 2012 et 2013 à une évolution négative entre 2013 et 2014 tandis que Saint-Lô connaissait une évolution quasi-similaire (de + 0,2 % à + 3,1 %).

Enfin, trois zones d'emploi ont affiché des augmentations faibles ou une quasi-stagnation de la demande d'emploi. Il s'agit d'Honfleur et d'Argentan (+ 2,0 % chacune) et de Nogent-le-Rotrou (- 0,4 %). Il convient de rappeler que deux de ces zones avaient subi en 2013 des augmentations du chômage particulièrement conséquentes. Ainsi, la dernière citée avait vu son nombre de demandeurs d'emploi croître en un an de 11,1 % et celle d'Honfleur de 9,1 %. En revanche, Argentan a connu entre 2012 et 2014 une presque stagnation du chômage.



Carte n° 1 : Taux de chômage BIT par zone d'emploi au 4<sup>ème</sup> trimestre 2014  
Source : INSEE

La mention dans ce document des taux de chômage au sein des zones d'emploi est un autre facteur d'information qu'il faut cependant interpréter avec circonspection puisque un taux de chômage peu élevé ne signifie pas pour autant que la zone en cause connaît un dynamisme économique avéré. La carte suivante indique que les zones d'emploi situées dans le sud-ouest de la région présentent des taux de chômage relativement moins élevés. Ainsi, les zones d'Avranches (6,8 %) et de Saint-Lô (7,2 %) connaissent des taux de chômage plus contenus qu'aux niveaux régional (9,3 %) et national (10,0 %). Les zones limitrophes de Flers, Vire, Granville, Coutances et Bayeux, bien qu'affichant des taux quelque peu supérieurs, restent dans des limites inférieures à la moyenne régionale.

En revanche, la partie est de la Basse-Normandie est affectée de taux de chômage plus élevés, avec deux zones notamment affichant des taux supérieurs à 10,0 %. Il s'agit de Caen (10,1 %) et de L'Aigle (10,5 %) tandis que Lisieux en est tout proche (9,9 %).

Plusieurs explications peuvent être apportées à ces différenciations. Les zones situées au sud-ouest sont toutes littorales et bénéficient de ce fait d'une activité économique présente sans doute élevée avec en particulier une activité touristique plutôt développée. De surcroît, certaines activités économiques localisées dans l'Avranchin notamment résistent bien à la crise. Enfin, il est possible que cette dernière zone d'emploi bénéficie des effets de relative proximité de la métropole de Rennes. Avec un taux de chômage de 10,1 %, la zone d'emploi de Caen se trouve en avant dernière position pour cet indicateur. Il est possible qu'en la matière l'agglomération capitale pâtisse de son attractivité, les demandeurs d'emplois s'installant dans ce territoire pensant y trouver plus facilement un emploi. Il faut également signaler que la zone d'emploi de Caen, de par ses fonctions de formation, « hérite » des jeunes qui, à l'issue de leur cursus de formation, ne trouve pas un emploi.

### III.4.2. LES EVOLUTIONS DE LA DEMANDE D'EMPLOI DANS LES REGIONS FRANÇAISES

	Régions	Demandeurs d'emploi de catégorie A à fin déc. 2014		Taux de chômage
		Nombre	Evolution	
1	Languedoc-Roussillon	208 200	+ 5,8 %	14,3 %
2	Nord-Pas-de-Calais	266 300	+ 2,8 %	13,0 %
3	Provence-Alpes-Côte d'Azur	331 100	+5,9 %	11,6 %
4	Picardie	115 300	+1,8 %	11,0 %
	Haute-Normandie	105 500	+2,1 %	11,0 %
	Champagne-Ardenne	78 000	+5,6 %	11,0 %
7	Lorraine	131 00	+ 2,8 %	10,7 %
8	Corse	21 100	+ 12,3 %	10,6 %
9	Midi-Pyrénées	169 600	+5,2 %	10,4 %
10	Aquitaine	186 500	+6,6 %	9,9 %
11	Centre-Val de Loire	132 700	+ 5,4 %	9,7 %
12	Franche-Comté	59 800	+4,8 %	9,6 %
13	Poitou-Charentes	90 000	+6,9 %	9,5 %
14	Alsace	98 100	+ 5,3 %	9,3 %
	Basse-Normandie	71 100	+ 4,8 %	9,3 %
16	Limousin	34 000	+5,2 %	9,2 %
	Bourgogne	78 000	+ 4,6 %	9,2 %
18	Pays de la Loire	179 000	+ 7,4 %	9,0 %
19	Ile de France	657 800	+ 5,8 %	8,9 %
	Auvergne	64 200	+ 5,6 %	8,9 %
	Rhône-Alpes	320 600	+ 6,0 %	8,9 %
	Bretagne	155 100	+6,1 %	8,9 %

Tableau n° 38 : La demande d'emploi en France et ses évolutions régionales en 2014

Source : Pôle Emploi - DIRECCTE

Comme le montre le tableau ci-dessus, les régions françaises ont connu en 2014 une croissance du chômage assez homogène, seules quelques régions se distinguant soit par une hausse forte (Corse + 12,3 %, Pays de la Loire + 7,4 %, Poitou-Charentes + 6,9 %), soit en revanche par une augmentation contenue (Picardie + 1,8 %, Haute-

Normandie + 2,1 %, Lorraine et Nord-Pas-de-Calais + 2,8 %). Géographiquement, les régions situées dans la partie la plus au nord de la France, généralement de tradition industrielle, paraissent après avoir mieux résisté en 2014. Toutefois, il faut rappeler qu'elles avaient payé les années précédentes un lourd tribut à la crise.

### III.4.3. L'ANALYSE STRUCTURELLE DU CHOMAGE EN BASSE-NORMANDIE

Sur la base d'un certain nombre d'indicateurs usuels (catégories d'âges, catégories socio-professionnelles, secteurs d'origine des demandeurs d'emploi...), il est possible de procéder à une analyse structurelle de la demande d'emploi pour l'année 2014.

Le tableau ci-après relatif aux paramètres les plus concrets (âge, sexe, durée d'inscription au chômage...) met en évidence un certain nombre de situations et d'évolutions. Ainsi, le chômage des hommes s'est accru pratiquement deux fois plus que celui des femmes alors qu'en 2013, les trajectoires de ces deux publics avaient été assez similaires. Il semble en l'occurrence que les périodes de durcissement de la crise se traduisent en général par un accroissement du chômage masculin, ce qui a été le cas en 2014. De la sorte, le nombre de demandeurs d'emploi hommes est désormais nettement plus élevé que celui concernant les femmes : 38 977 pour les premiers contre 32 126 pour les secondes, soit une répartition de l'ordre de 55 % pour les hommes pour 45 % pour les femmes.

L'augmentation du chômage des moins de 25 ans, soit + 2,1 %, a été contenue dans des proportions moindres que la croissance régionale de la demande d'emploi (+ 4,8 %). Il faut voir dans ce résultat relativement satisfaisant, encore qu'il s'agisse toujours d'une hausse, la conséquence de mesures accrues et ciblées de lutte contre le chômage (de type Emploi d'avenir, contrat de génération, contrats unique d'insertion...). Néanmoins, cette catégorie d'âge représente encore en région de l'ordre de 19 % des demandeurs d'emploi.

	Basse-Normandie				France métropolitaine
	Décembre 2012	Décembre 2013	Décembre 2014	Evolution sur 1 an (%)	Evolution sur 1 an (%)
Jeunes - 25 ans	13 707	13 211	13 485	+ 2,1	+ 1,4
25 à 49 ans	38 805	39 550	41 130	+ 4,0	+ 4,6
50 ans et +	13 743	15 056	16 488	+ 9,5	+ 10,3
Hommes	35 997	36 733	38 977	+ 6,1	+ 6,1
Femmes	30 258	31 084	32 126	+ 3,4	+ 4,5
<b>Ensemble</b>	<b>66 255</b>	<b>67 817</b>	<b>71 103</b>	<b>+ 4,8</b>	<b>+ 5,4</b>
CLD cat. A-B-C (> 1 an)	38 466	42 955	47 835	+ 11,4	+ 9,7
CTLD cat. A-B-C (> 2 ans)	18 511	21 313	24 899	+ 16,8	+ 15,1

Tableau n° 39 : La demande d'emploi selon le sexe et l'âge (DEFM catégorie A) à fin 2014  
Source : DIRECCTE - Pôle Emploi

En revanche, l'augmentation de la demande d'emploi chez les plus de 50 ans a été considérable (+ 9,5 %). Elle fait suite à un accroissement de même ampleur

constaté pour l'année 2013 (+ 9,6 %). Cette catégorie de chômeurs représente maintenant presque le quart de la totalité des demandeurs d'emploi et contribue significativement à l'augmentation du nombre de chômeurs de longue durée.

Ces différentes évolutions sont dans leur globalité relativement comparables à celles enregistrées au niveau national.

Enfin, autre signe d'une crise économique et sociale profonde, le chômage de longue durée (inscription au chômage égale ou supérieure à un an) a encore une fois augmenté de façon considérable. Il a ainsi crû de 11,4 % sur l'année 2014 et concerne désormais catégories A, B et C confondues, 47 835 demandeurs d'emploi soit 42,2 % de la totalité des demandeurs d'emploi. Là également, la croissance annuelle observée en 2014 a été identique à celle observée en 2013 (+ 11,7 %). En outre, l'augmentation comptabilisée en 2014 en Basse-Normandie est supérieure à celle enregistrée en France (11,4 % contre 9,4 %). Plus préoccupant encore, le chômage de très longue durée (supérieure à deux années) a plus fortement augmenté encore : + 16,8 % (+ 15,1 % en France). Il concernait au 31 décembre 2014 presque 25 000 personnes en région, soit 21,9 % de la totalité des demandeurs d'emploi. Les conséquences en termes d'indemnisation et de niveau de vie pour les personnes concernées et leur entourage sont évidemment particulièrement difficiles et angoissantes.

Comme le tableau suivant l'indique, l'augmentation (+ 16,8 %) de la demande d'emploi de très longue durée (CTLD) a affecté de manière quasi-identique les demandeurs d'emploi des 3 départements bas-normands. De même, la part des demandeurs d'emploi de très longue durée est semblable d'un département à l'autre. Elle oscille entre 21,4 % de la totalité des demandeurs d'emploi de catégorie A, B et C dans la Manche et 22,3 % dans l'Orne.

DEFM catégories A, B et C	DEFM-CTLD (+ 2 ans) Déc. 2014	Evolution sur 1 an	Part des DEFM-CTLD (+ 2 ans)
Calvados	12 779	+ 16,6 %	22,1 %
Manche	7 482	+ 17,2 %	21,4 %
Orne	4 638	+ 17,0 %	22,3 %
<b>Basse-Normandie</b>	<b>24 899</b>	<b>+ 16,8 %</b>	<b>21,9 %</b>
France métropolitaine	1 219 862	+ 15,1 %	23,1 %

Tableau n° 40 : La demande d'emploi de très longue durée (plus de deux ans d'inscription)  
pour les catégories A, B et C à fin 2014  
Source : DIRECCTE - Pôle Emploi

Cette situation rejaille bien évidemment sur l'évolution du nombre des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Actif (RSA). Ce dispositif à fin 2014 concernait 42 143 personnes en Basse-Normandie dont plus de la moitié pour le département du Calvados. La croissance observée du RSA d'une année sur l'autre a été de 5,4 % donc légèrement supérieure à celle du chômage de catégorie A (+ 4,8 %) mais inférieure à celle de la demande d'emploi toutes catégories confondues (+ 6,2 %). L'augmentation du nombre de bénéficiaires a été plus forte pour le RSA Activité que pour le RSA Socle. Le RSA Activité, qui constitue l'essence même de ce dispositif, ne concerne que 28 % de la totalité des bénéficiaires ce qui témoigne bien de la difficulté qu'il y a

dans le contexte actuel à trouver des solutions d'insertion pour les personnes concernées.

	RSA - socle		RSA - activité		RSA - total	
	Nombre	Evolution annuelle	Nombre	Evolution annuelle	Nombre	Evolution annuelle
Calvados	15 067	+ 4,3 %	6 120	+ 6,7 %	21 187	+ 5,0 %
Manche	7 911	+ 6,0 %	3 668	+ 8,0 %	11 579	+ 6,6 %
Orne	7 086	+ 4,4 %	2 291	+ 6,5 %	9 377	+ 4,9 %
<b>Basse-Normandie</b>	<b>30 064</b>	<b>+ 4,8 %</b>	<b>12 079</b>	<b>+ 7,0 %</b>	<b>42 143</b>	<b>+ 5,4 %</b>
France métropolitaine	1 666 176	+ 4,8 %	521 026	+ 9,3 %	2 187 202	+ 5,8 %
Poids BN/France	1,8 %		2,3 %		1,9 %	

Données allocataires CAF

L'information sur les allocataires MSA n'est pas disponible par département

Tableau n° 41 : Nombre d'allocataires RSA à fin décembre 2014

Source : CNAF

Par ailleurs, l'importance constatée du nombre de personnes concernées par le RSA explique, entre autres, les difficultés financières croissantes rencontrées par les Conseils Départementaux.

En ce qui concerne l'analyse du chômage selon la qualification des demandeurs d'emploi, le tableau ci-après met en évidence certaines spécificités régionales. Malgré les efforts accomplis depuis un grand nombre d'années en matière de formation initiale et de formation tout au long de la vie, il apparaît que la proportion de demandeurs d'emploi pas ou peu qualifiés demeure significativement supérieure à celle comptabilisée en France. A fin décembre 2014, elle était de 32,9 % en région contre 29,9 % au plan national. Il convient cependant de signaler que ce différentiel tend à se réduire lentement. De façon inverse, la proportion de demandeurs d'emploi relevant de la catégorie cadres et techniciens est moins présente en Basse-Normandie (différentiel de 2,8 points). Ces différents constats sont la traduction de la structuration industrielle et plus largement économique de la région avec des activités de fabrication majoritaires et moins d'activités de conception, de marketing et de métiers liés à la présence de sièges sociaux.

DEFM catégories A, B et C	Basse-Normandie	France entière
<b>Non qualifiés</b>	<b>32,9 %</b>	<b>29,9 %</b>
Manœuvres	3,8 %	3,3 %
Ouvriers spécialisés	7,6 %	6,5 %
Employés non qualifiés	21,3 %	20,0 %
<b>Qualifiés</b>	<b>56,8 %</b>	<b>57,0 %</b>
Ouvriers qualifiés (OP 1 et OP 2)	11,1 %	8,9 %
Ouvriers qualifiés (OP 3 et OP 4)	3,3 %	3,5 %
Employés qualifiés	42,4 %	44,6 %
<b>Cadres / AMT</b>	<b>10,3 %</b>	<b>13,1 %</b>
Techniciens	4,8 %	4,9 %
Agents de maîtrise	1,9 %	2,5 %
Cadres	3,6 %	5,7 %

Tableau n° 42 : Les demandeurs d'emploi (catégories A, B et C) selon la qualification à fin décembre 2014

Source : Pôle Emploi



Corrélativement, le niveau de formation des demandeurs d'emploi fait apparaître une surreprésentation régionale de ceux titulaires du niveau V (niveaux CAP-BEP). L'écart observé (7,3 points) est inchangé par rapport à celui constaté en 2013. En ce qui concerne les niveaux III, II et I les différentiels constatés sont significatifs mais ils tendent à se réduire assez significativement ces dernières années.

DEFM catégories A, B et C	Basse-Normandie	France entière
Niveau I/II	8,1 %	12,1 %
Niveau III	9,8 %	10,8 %
Niveau IV	19,9 %	21,2 %
Niveau V	45,0 %	57,0 %
Niveau V bis	6,6 %	6,9 %
Niveau VI	11,3 %	11,3 %

Tableau n° 43 : Les demandeurs d'emploi (catégories A, B et C) selon le niveau de formation à fin décembre 2014  
Source : Pôle Emploi

Un dernier tableau met en évidence les métiers qui regroupent le plus de demandeurs d'emploi. Il vient confirmer les assertions précédentes. Ce tableau présente à certains égards un caractère quasi-immuable, les métiers demandés et leur ordre d'importance numérique ne connaissant que peu de variations d'une année sur l'autre, si ce n'est en termes de hausse. Il apparaît de surcroît que la plupart sinon la totalité de ces métiers est caractérisée par des exigences de qualifications plutôt modestes.

Métiers	Nombre de demandeurs d'emploi
Assistance auprès d'enfant	5 560
Nettoyage de locaux	4 601
Services domestiques	4 085
Magasinage et préparation de commandes	2 835
Entretien des espaces verts	2 767
Vente en habillement	2 744
Assistance auprès d'adultes	2 590
Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	2 476
Secrétariat	2 450
Mise en rayon en libre-service	1 973

Tableau n° 44 : Les demandeurs d'emploi (catégories A, B et C) selon la qualification à fin décembre 2014  
Source : Pôle Emploi

### III.5. LES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS EN 2014

Selon les données communiquées par la DIRECCTE de Basse-Normandie, les procédures de suppressions d'emplois (procédures concernant 10 emplois et plus) ont été moins nombreuses en 2014 comme l'indique le tableau ci-après. Globalement, le

nombre de procédures est donc passé de 54 à 45 et le nombre d'emplois supprimés de 1 640 à 1 347. Cette diminution a concerné les départements du Calvados et de la Manche tandis que dans l'Orne le nombre de procédures était de 14 (13 en 2013) avec une croissance du nombre d'emplois supprimés de 106 unités (514 emplois supprimés au total).

En termes de secteurs économiques, c'est dans le Bâtiment (234 suppressions d'emplois) et dans l'automobile (178) que ces procédures ont été les observées. L'imprimerie (151), les transports (133) et la fabrication de machines et d'équipements (99) sont les autres secteurs significativement affectés.

Départements	Suppressions d'emplois sur l'année				Evolution 2014/2013	
	2013		2014		Nb de procédures	Nb emplois supprimés
	Nb de procédures	Nb emplois supprimés	Nb de procédures	Nb emplois supprimés		
Calvados	28	943	21	619	- 7	- 324
Manche	13	289	10	214	- 3	- 75
Orne	13	408	14	514	+ 1	+ 106
<b>Basse-Normandie</b>	<b>54</b>	<b>1 640</b>	<b>45</b>	<b>1 347</b>	<b>- 9</b>	<b>- 293</b>

Tableau n° 45 : Les suppressions d'emplois (procédures de suppressions de 10 emplois et plus engagées sur l'année) en Basse-Normandie en 2013 et en 2014

Source : DIRECCTE

### III.6. L'OFFRE D'EMPLOIS

Contrairement aux années précédentes, il ne sera pas fait mention dans ce rapport des offres d'emplois en tant que telles, celles transitant par Pôle Emploi apparaissant peu représentatives tant en quantité qu'en termes de compétences exigées. Il est ainsi considéré que Pôle Emploi traite en moyenne moins de 20 % des offres d'emploi existantes.

En revanche, Pôle Emploi est destinataire des Déclarations Préalables A l'Embauche (DPAE). En 2014, les DPAE ont progressé de 9,7 % tous types de contrats concernés. Si l'on exclut les contrats d'intérim, cette hausse est légèrement moins élevée et n'atteint plus que 8,6 %. Ces DPAE sont très majoritairement exprimées sous la forme de Contrat à Durée Déterminée (CDD) soit à raison de 91,1 % d'entre elles. Cette augmentation des mouvements d'embauche affecte la totalité des secteurs d'activité à l'exception cependant du Bâtiment. Elles augmentent notamment dans l'industrie (+ 16,2 %), dans les transports et la logistique (+ 12,9 %), dans les services (+ 12,7 %), sachant que c'est dans ce dernier domaine qu'elles sont les plus nombreuses.

### III.7. L'ACTION DES POUVOIRS PUBLICS CONTRE LE CHOMAGE

Dès la fin des années 1970, les pouvoirs publics ont mis en œuvre un ensemble de mesures sociales ou de formation pour lutter contre le chômage. Depuis une dizaine d'années, cet ensemble de mesures s'adresse plus particulièrement aux jeunes et aux chômeurs de longue durée, conjointement ou le plus souvent

alternativement. Il s'agit notamment pour ces deux catégories de demandeurs d'emploi de disposer d'une formation qualifiante et de possibilités nouvelles d'insertion dans la vie active. Par ailleurs, ces dispositifs, quelle que soit leur efficacité, ont également un objectif de cohésion sociale.

Comme le tableau ci-dessous le montre, les politiques de l'emploi mises en œuvre en 2014 ont été caractérisées par une baisse du nombre de bénéficiaires, en l'occurrence 58 300 (59 800 en 2013), soit une diminution en valeur relative de 4 %.

Secteurs	2014	Variation 2013/2014	
		En nombre	En %
Secteur marchand	26 300	- 500	- 2
Secteur non marchand	10 000	- 1 500	- 12
Reclassements et retraits d'activité	3 500	- 200	- 7
Entrées en formation (stages)	18 500	- 300	- 2
<b>Total</b>	<b>58 300</b>	<b>- 2 500</b>	<b>- 4</b>

Tableau n° 46 : Récapitulation des politiques en faveur de l'emploi exprimées en nombre de bénéficiaires pour 2014

Source : DIRECCTE

En ce qui concerne les actions développées dans le cadre du secteur marchand, l'année 2014 s'est traduite par une légère baisse des actions déployées, baisse évaluée à 2 %. Les évolutions ont été assez hétérogènes selon les dispositifs. Les dispositifs en hausse ont été les suivants : les emplois d'avenir, les contrats de génération, l'aide aux chômeurs créateurs d'entreprise, les exonérations pour les entreprises en zones prioritaires, les contrats de professionnalisation et les associations intermédiaires. Toutefois, pour la plupart d'entre eux, les augmentations observées ont été en valeur absolue faibles. Seules les quatre premières dispositions citées précédemment ont connu une augmentation relative de leur déploiement. En revanche, l'apprentissage et les associations de services ont affichés des résultats significativement à la baisse.

Types d'aide	Entrées 2013	Entrées 2014	Evolution annuelle	
Contrats Uniques d'Insertion (CUI) - Contrats Initiative Emploi (CIE)	1 766	1 523	- 243	- 14 %
Emplois d'avenir	316	517	+ 201	+ 64 %
Contrats de génération	305	405	+ 90	+ 29 %
Aides aux chômeurs créateurs et repreneurs d'entreprise	3 481	3 600	+ 100	+ 3 %
Exonérations 1 à 50 salariés en zones prioritaires	137	244	+ 107	+ 78 %
Apprentissage (entrées en 1 <sup>ère</sup> année)	5 116	4 700	- 400	- 8 %
Contrats de professionnalisation	2 649	2 700	+ 50	+ 2 %
Associations intermédiaires (en ETP)	546	566	+ 20	+ 4 %
Associations de services à la personne (mandataire)	1 294	1 110	- 200	- 14 %
Associations de services à la personne (prestataire)	4 501	4 259	- 250	- 5 %
Entreprises de services à la personne	702	717	+ 15	+ 2 %
Chèques emploi-service universel (en ETP)	5 822	5 788	- 34	- 1 %
<b>Total</b>	<b>26 635</b>	<b>26 129</b>	<b>- 476</b>	<b>- 2 %</b>

Tableau n° 47: Les aides à l'emploi dans le secteur marchand en 2014

Source : DIRECCTE

Trois raisons peuvent être avancées pour expliquer ces résultats en demi-teinte : d'une part, la situation économique difficile qui se traduit par une diminution de l'activité des entreprises et donc de leur faculté à créer de l'emploi (cas de l'apprentissage) ; d'autre part, la baisse du niveau des exonérations fiscales propres à l'emploi de personnes à domicile a incité les particuliers-employeurs à faire moins appel à ce type de prestations, du moins de façon explicite. Enfin, les collectivités territoriales ont revu à la baisse leurs concours et leur appel à certains dispositifs.

Dans le secteur non marchand, une diminution du nombre de bénéficiaires est également constatée en 2014. Elle est même assez importante puisqu'elle est estimée à - 12 %. De la sorte, les CUI-CAE ont fortement décru (- 13 %), de même que les emplois d'avenir (- 6 %). En revanche, les Contrats à Durée Déterminée d'Insertion -CDDI- (ateliers et chantiers d'insertion), correspondant à la réforme du financement de l'insertion par l'activité économique, sont venus quelque peu compenser les résultats à la baisse observés sur les dispositifs précédemment cités. Par ailleurs, les effectifs concernés ont augmenté en fin d'année.

D'une façon générale, il est possible d'affirmer que la baisse du nombre de bénéficiaires est imputable à une diminution du montant des enveloppes publiques consacrées à ces politiques de support de l'emploi. Toutefois, il faut également souligner que si le nombre de bénéficiaires abaissé en 2014, la durée moyenne des CUI-CAE est passée de 8,6 mois en 2013 à 10,2 mois en 2014. En outre, en fin d'année, le nombre de personnes bénéficiaires était en nette augmentation (8 100 personnes soit plus 800 personnes).

En ce qui concerne les aides au reclassement, les contrats de sécurisation professionnelle ont évolué eux aussi à la baisse (environ - 400 contrats sur l'année 2014) tandis que les conversions internes (FNE Formation) et les allocations temporaires dégressives étaient en croissance mais ces mesures ne concernaient dans l'absolu que des effectifs très faibles. Ces évolutions sont notamment imputables à la diminution globale du nombre de licenciements économiques.

Enfin, hors bilan des politiques de l'emploi, il faut signaler que 500 salariés ou demandeurs d'emploi ont été probablement<sup>19</sup> admis au bénéfice de la CAATA (dispositif réservé aux travailleurs de l'amiante). Egalement, les départs en retraite pour carrières longues se sont accrus (+ 5 % en 2014 avec 4 988 personnes concernées), sachant que ce dispositif a bénéficié entre 2004 et 2014 à 34 815 salariés en Basse-Normandie et qu'il bénéficie d'une manière générale à une proportion plus importante de salariés en Basse-Normandie qu'en France.

---

<sup>19</sup> Faute de données statistiques disponibles en la matière.

## **IV. PROBLEMATIQUES ET EVENEMENTS SOCIO-ECONOMIQUES DE LA BASSE-NORMANDIE EN 2014**

### **IV.1. LE 70EME ANNIVERSAIRE DU DEBARQUEMENT ET LES JEUX EQUESTRES MONDIAUX**

L'année 2014 a été marquée par deux événements à fort retentissement médiatique. Il s'agit en l'occurrence de la commémoration du 70<sup>ème</sup> anniversaire du Débarquement (et de la Bataille de Normandie) et de la tenue des Jeux Equestres Mondiaux. Ces deux événements ont permis de jeter sur la Basse-Normandie et plus largement la Normandie un regard dépassant et de loin le seul niveau national et européen.

En juin 2014, les cérémonies relatives au Débarquement et à la Bataille de Normandie ont rassemblé sur les sites mêmes où se sont déroulés ces moments forts de l'histoire mondiale représentants politiques du monde entier, vétérans et population de tous pays témoignant unanimement et avec émotion de leur engagement partagé pour la paix et démontrant combien le devoir de mémoire constituait une valeur commune. Commencant dans la nuit du 5 juin avec un feu d'artifice allant d'Utah Beach (Sainte Marie du Mont côte est de Cotentin) jusqu'à Sword Beach (estuaire de l'Orne), les cérémonies de commémoration se sont poursuivies mêlant recueillement et ferveur populaire durant les mois de juin, juillet et août 2014, épousant en cela la progression temporelle et géographique de la Bataille de Normandie jusqu'à son dénouement au sud-est de Falaise le 21 août 1944.

Dans la quasi-continuité se sont tenus en Basse-Normandie durant quinze jours les Jeux Equestres Mondiaux. Là également le succès a été au rendez-vous avec une succession réussie d'épreuves sportives équestres rassemblant, à Caen, en Baie du Mont-Michel et au Haras du Pin un nombreux public de passionnés bas-normands, français mais aussi étrangers. L'exposition médiatique dont a bénéficié la région et la filière équine bas-normande a permis de mettre en valeur l'ensemble de la région.

A ces événements de grande dimension, il faut ajouter la tenue en septembre à Thury-Harcourt des championnats du monde de kayak-polo, discipline certes plus confidentielle, mais dont le déroulement a attiré un nombre considérable de spectateurs venus de tous horizons, lesquels ont souligné à la fois la qualité sportive de l'évènement et l'excellence de l'accueil qui leur a été proposé.

Ces trois événements et leur réussite tant en termes de fréquentation qu'au plan organisationnel y compris météorologique ont eu des répercussions économiques positives et ont certainement contribué à mieux faire connaître la (Basse) Normandie. Un bilan détaillé de ces événements viendra sans nul doute confirmer ce ressenti favorable.

### **IV.2. LES COMMUNICATIONS**

La Ligne Nouvelle Paris-Normandie (LNPN) constitue un objectif majeur d'aménagement et de développement économique pour une grande partie des

territoires normands. L'année 2014 a été marquée par la prise d'un certain nombre de décisions. Au titre de celles-ci, il faut mentionner la validation par le Comité de Pilotage de la LNPN du scénario de tracé de desserte de l'agglomération d'Evreux, du site d'implantation de la nouvelle gare de Rouen, de la convention d'études pour un montant de 5,82 millions d'euros (sur un montant total estimé à 60 millions), préalable indispensable à la Déclaration d'Utilité Publique, et d'études concernant également les travaux liés à la réalisation d'EOLE.

### IV.3. ECONOMIE

L'année 2014 a été l'occasion pour l'Etat de céder à PNA 317 hectares de la Grande rade de Cherbourg (13 ha pour l'île Pelée et la digue de l'Est et 304 ha de fonds marins jouxtant les communes de Tourlaville et de Cherbourg-Octeville). Ce transfert de domanialité, six ans après celui des espaces portuaires, est une étape indispensable au développement industriel lié aux Energies Marines Renouvelables (EMR). Il faut rappeler qu'en décembre 2013 Alstom avait déposé une demande de permis de construire pour un site de fabrication de pales d'éoliennes. Egalement, une autorisation d'extension de 39 ha de terre-pleins a été attribuée à PNA. Ainsi, en 2016, les travaux d'aménagement seront achevés et permettront l'accueil de nouvelles activités industrielles consacrées aux EMR.

Suite à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) lancée par l'ADEME, deux consortiums pour la réalisation de fermes hydroliennes ont été retenus en décembre 2014. Il s'agit d'Alstom-GDF Suez et de DCNS-EDF Energies Nouvelles. Doté d'une enveloppe de 120 millions d'euros, cet AMI a pour objectif d'accompagner la réalisation de fermes pilotes hydroliennes, de permettre aux acteurs concernés d'acquérir une expérience à même de consolider leurs futures offres commerciales en France et à l'international.

Cette annonce est venue conforter les accords de réservation actés entre Ports Normands Associés (PNA) et les deux consortiums portant sur plusieurs dizaines d'hectares de terre-pleins sur le port de Cherbourg.

Comme la tonalité générale de ce document le laisse entendre, la situation économique est préoccupante. Un certain nombre d'annonces de réduction d'emplois voire de cessation d'activité ont ainsi été opérées durant l'année 2014. Parmi les plus marquantes, il faut citer la liquidation de l'imprimerie de Montligeon (Orne) entraînant le licenciement de 117 salariés, la mise en œuvre par le groupe Gestamp-Sofedit (équipementier automobile) d'un plan de sauvegarde déterminant la disparition de 122 emplois sur le site du Theil-sur-Huisne (Orne également), la liquidation du groupe Carrier à Alençon, dernier fabricant français d'autocars avec 180 personnes concernées par cette disparition, la suppression de plus d'une centaine d'emplois chez Renault Trucks à Blainville sur Orne, les difficultés du groupe AIM à Villedieu-les-Poêles, établissement de la filière agroalimentaire employant 400 salariés ou encore le sort incertain de l'entreprise Machu (distribution de pièces détachées automobiles) à Caen (80 salariés).

Toutefois, des annonces favorables sont ainsi intervenues durant l'année 2014 comme l'embauche d'une centaine de collaborateurs par Webhelp (Caen), l'installation de SPB (assurances) à Alençon ou de Alltech (nutrition et alimentation

animales) à Vire de même que le projet d'Areva Med d'investir de 70 à 200 millions d'euros dans une unité de fabrication de plomb 122 destiné à la lutte contre le cancer (60 emplois prévus).

#### IV.4. INSTITUTIONNEL

L'évènement au plan institutionnel a été bien évidemment l'annonce au second trimestre 2014 de la mise en œuvre de la réforme territoriale, laquelle va aboutir pour l'essentiel à redessiner le nombre et les contours territoriaux des Régions. Elle doit permettre la création d'une région de Normandie rassemblant les départements du Calvados, de l'Eure, de la Manche, de l'Orne et de la Seine-Maritime, ce à l'issue des élections régionales fin 2015. Cette réforme territoriale comporte également un réexamen de la répartition des compétences entre les différents niveaux de collectivités territoriales.

Au moment où ce document est rédigé, il est impossible de connaître avec précision ce qu'en seront les tenants et les aboutissants tant en termes de désignation de la capitale politique et/ou administrative qu'en termes de répartition sur le nouveau territoire régional des lieux de pouvoirs.

Les deux CESER de Basse et de Haute Normandie ont été sollicités courant 2014 par les deux présidents des Conseils Régionaux pour contribuer à la réflexion sur les conséquences de cette réforme et sur les enjeux qu'elle induit. Les deux CESER ont donc en janvier 2015 produit et approuvé un document commun sur cette saisine.





## V. LES INTERVENTIONS DES POUVOIRS PUBLICS EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE REGIONAL

### V.1. LES AIDES DU CONSEIL REGIONAL EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

### V.2. LES BUDGETS DE LA REGION ET DES DEPARTEMENTS

Dépenses totales	2002	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014**
Calvados	451,0	653,0	658,0	657,0	679,0	718,1	744	737,7
<i>dont investissement</i>	31,0 %	24,0 %	21,4 %	19,7 %	20,0 %	21,4 %	22,0 %	20,1 %
Manche	340,0	500,0	528,0	517,0	521,0	543,5	555	557,0
<i>dont investissement</i>	34,7 %	26,0 %	22,4 %	19,9 %	21,9 %	18,9 %	19,5 %	22,5 %
Orne	310,0	332,2	335,0	362,0	373,0	378,1	363	361,3
<i>dont investissement</i>	27,7 %	31,4 %	20,9 %	27,1 %	27,1 %	26,2 %	20,7 %	20,4 %
Conseil Régional	401,0	631,0	685,0	739,7	661,7*	748,1*	715	721,0
<i>dont investissement</i>	60,8 %	36,7 %	40,7 %	30,6 %	31,0 %	33,3 %	38,5 %	39,1 %

\* Dont opérations financières 15 millions d'euros en 2011 et 40 millions d'euros en 2012

\*\* D'après les parutions du Ministère de l'Intérieur sur les budgets primitifs des Départements et des Régions

**Tableau n° 48 : Les budgets primitifs (exprimés en millions d'euros et en part consacrée à l'investissement) de la Région et des Départements depuis 2002**